



RAPPORT ANNUEL
2020
ANNUAL REPORT





Sommaire

Summary

MOT DU PRESIDENT	P 5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 7
ORDRE DU JOUR	P 8
FICHE SIGNALETIQUE	P 9
RAPPORT DE GESTION	P 11
RAPPORT RSE	P 45
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 57
RAPPORT SPECIAL DU PCA	P 85
PROJET DE TEXTES DES RESOLUTIONS	P 97



L'ENTREPRISE
THE COMPANY

Mot du Président

L'année 2020 a commencé sous de mauvaises augures : une pandémie mondiale peu maîtrisée, un effondrement industriel en Asie puis en Europe et aux Etats-Unis ; des cours mondiaux fortement affectés, des demandes de reports d'expéditions qui ont culminé en Avril et Mai 2020, puis une reprise graduelle des activités et des cours...

Confrontée à des menaces épidémiques importantes, la SAPH a réagi rapidement pour protéger son personnel : télétravail au siège, isolation des sites, interdiction des déplacements, mise en place des gestes barrières partout, fourniture de masques, de gel hydro-alcoolique et de dispositifs de lavage des mains. Malgré ces mesures, nous avons déploré le décès de notre DRH et plusieurs contaminations, même si aucune n'a touché les sites de production.

Le second challenge a été de négocier les mois d'Avril et Mai, alors que les clients annulaient ou reportaient leurs achats. A fin mai, nous notions en effet un retard de 10,000 tonnes de production usine par rapport à l'objectif. Grâce à la bonne coopération de l'ensemble du personnel, nous n'avons eu à regretter aucune mise au chômage technique, les congés ayant été soldés voire pris en avance par le personnel, malgré l'interdiction de sortir des sites.

Grâce à une bonne performance commerciale, et en particulier la mise en place d'un bureau à Singapour, SIPH a pu relancer les ventes dès le mois de Juin, avec de nouveaux clients. La reprise industrielle en Asie a rapidement suivi, et les grands clients ont compensé les retards de contrat, ce qui a permis à SAPH de retrouver des niveaux d'usage et de ventes conformes aux prévisions à partir de cette période. Nos équipes ont su alors inverser la vapeur, relancer la production, reconstituer les stocks de matière première et les expéditions, malgré toutes les restrictions qui étaient imposées sur les déplacements dans le pays.

Dès le mois de Septembre, nous avons constaté la reprise des marchés européens et américains qui ont ajouté une pression supplémentaire sur la réalisation des productions et des expéditions dans les temps. Cette période a été suivie assez rapidement par une période électorale quelque peu animée, mais qui n'a pas affecté nos flux.



Notre trésorerie étant très serrée, il n'a malheureusement pas été possible de maintenir en cours d'année notre niveau d'achats aux planteurs, qui ont fluctué en fonction de nos besoins, ni de respecter les délais de règlement courts qui leur permettent de faire face à leurs charges.

Les résultats 2020 parlent d'eux-mêmes : une activité et des résultats quasiment au niveau prévu malgré toutes les difficultés, des dépenses parfaitement maîtrisées, les frais COVID ayant été compensés par des économies supplémentaires, des nouvelles homologations clients en cours, un climat social apaisé malgré toutes les contraintes liées à la pandémie et un siège en télétravail pendant près de 8 mois. C'est un crédit qu'il faut mettre au compte de nos équipes, qui ont su relever tous les challenges et transformer les menaces en opportunités.

Cerise sur le gâteau, en Novembre, les services financiers ont réussi à conclure l'accord de financement qui va nous permettre de relancer nos investissements de capacité en respectant les conditions de la convention passée avec l'Etat en Juin 2020 pour la construction de notre future usine de Soubré. Nous pourrons aussi bénéficier d'une trésorerie remise à niveau pour mieux servir nos planteurs fidèles. Ceci augure une année 2021 meilleure, grâce également à des cours du caoutchouc qui sont, pour le moment, plus soutenus, et malgré les risques que la reprise de la pandémie mondiale portent à notre activité.

Jean-Louis BILLON

Le Président du Conseil d'Administration



The word of the Chairman

The 2020's year started on a sour note: an uncontrolled global pandemic, an industrial slump in Asia, then in Europe and the United states ; strongly affected world prices ; requests for postponement of shipments reaching its peaks in April and May 2020, and an gradual upturn of activities and prices thereon...

Confronted to an important epidemic threat, SAPH quickly reacted to protect its staff: teleworking in the head office, isolation of the sites, travel ban, implementation of precautions measures everywhere, supply of masks, hydro-alcoholic gel and hand washing equipment. In spite of those measures, our Human Resources Manager passed away and we registered several contaminations in Abidjan, fortunately not on productions sites. We also had to handle the Abidjan isolation measures taken by Government, which were quickly amended to protect the economic activities upcountry.

The second challenge was to manage April and May, as customers cancelled or postponed their purchases. As at the end of May, we were noticing a 10 000 tons deficit of factory production compared to the initial plan. Thanks to the excellent spirit of all staff, we did not have to resort to layoffs but were able to request workers to use their leave and even take some in advance, despite the interdiction to leave the production sites.

Thanks to a good commercial performance, and to the setting up an office in Singapore, SIPH was able to boost sales from June, with new clients. The industrial recovery in Asia quickly followed, and the major clients resumed, allowing SAPH to get back to its production and sales targets, in line with the forecast for this period. Our teams quickly adjusted to restart industrial production, replenish raw materials stocks and boost finished products shipments.

From September, we noticed the quick recovery of the European and American markets which added an extra pressure on the realisation of the production and shipments in time. This period was quickly followed by an animated electoral period, which did not affect substantially our activities.

Our cash position being very tight, it was unfortunately not possible to maintain during the year our purchases from planters, which increased and decreased as needed, nor to respect the short payment deadlines which allowed them to face their expenses. Notwithstanding, we did not experience raw material shortages and we want to thank all smallholders for their undefeated fidelity.

The 2020's results speak for themselves: an activity and net result almost at the expected level despite all the difficulties, perfectly controlled expenses, the COVID costs being compensated by other savings, new customer homologations in progress, a peaceful social climate despite all the constraints linked to the pandemic and a head office teleworking for 8 months very efficiently. We need to congratulate our teams who were able to reach all the challenge and transform such threats into opportunities.

Icing on the cake, in November the financial department successfully settled the funding agreement which will allow us to launch capacity investments in 2021 and respect the terms of the convention signed with Government in June 2020 for the construction of our new factory in Soubré. We should also be able to pay our faithful planters in time with an improved treasury position. This allows us to have increased confidence for 2021 prospects, thanks also to increasing rubber prices and despite the risks that a rebounding pandemic could weigh on our activity.

Conseil d'Administration

Board of Directors

PERSONNES PHYSIQUES	FONCTION	NOMINATION	FIN DE MANDAT
M. Jean-Louis BILLON	PRESIDENT	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Alassane DOUMBIA	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Botoh Maurice YAPO	-	AGO 06/05/2014	AGO Comptes 2019
M. Tiémoko COULIBALY	-	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Bertrand VIGNES	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Jean-Luc BEDIE	-	AGM 08/05/2016	AGO Comptes 2024

PERSONNES MORALES	REPRESENTANT	NOMINATION	FIN DE MANDAT
SIFCOM	M. AMOIKON Banga	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIPH	M. Pierre BILLON	AGM 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIFCA	Mme. Lucie BARRY-TANNOUS	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
COMPAGNIE FINANCIERE MICHELIN	Mme. Anne PERRIER-ROSIER	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
MICHELIN FINANCE LUXEMBOURG	M. Thierry SERRES	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019

Ordre du JOUR

SAPH ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUN 2021 A 09H30

- 1 Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis selon le syscohada et selon les normes comptables internationales IFRS ;
- 2 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis selon le Syscohada et selon les normes comptables internationales IFRS ;
- 3 Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- 4 Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis selon le Syscohada et quitus aux administrateurs ;
- 5 Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis selon les normes comptables internationales IFRS ;
- 6 Approbation des Conventions Règlementées ;
- 7 Affectation du résultat ;
- 8 Fixation du montant des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- 9 Pouvoirs à conférer.

SAPH GENERAL ASSEMBLY
JUNE 14TH, 2021 09.30 A.M.

AGENDA

1. Review of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2020 according to SYSCOHADA and IFRS rules.
2. Review of the External Auditor's report for the year concluded on 31st December, 2020 on SYSCOHADA and IFRS rules
3. Review of the special report from External Auditors on contracts subject to articles 438 and 448 of the uniform OHADA act for commercial companies and economic interest groupings.
4. Approval of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2019 according to SYSCOHADA rules.
5. Approval of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2019 according to IFRS rules.
6. Approval of contracts subject to articles 438 and 448 of the uniform OHADA act for commercial companies and economic interest groupings.
7. Appropriation of prior year result.
8. Approval for Directors remuneration.
9. Power to confer.

Fiche Signalétique

Data Sheet

DENOMINATION SOCIALE

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration

SIEGE SOCIAL

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Immeuble EX-SIT

RCCM

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE DE CONSTITUTION

29/12/1956

DUREE (Années)

99

CONTACTS

(+225) 27 21 75 76 76

BOÎTE POSTALE

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

CAPITAL SOCIAL

14.593.620.855 FCFA

COMPANY NAME

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORM

Public limited company (Plc) with Board of Directors

HEAD OFFICE

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Building EX-SIT

RN°

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE OF INCORPORATION

December 29th, 1956

TERM (Years)

99

PHONE

(+225) 27 21 75 76 76

P.O. BOX

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

SHARE CAPITAL

XOF 14,593,620,855

Effectif au 31 décembre 2019 : 5.833 salariés

Superficie hévéas

matures : 16.957 Ha

immatures : 5.961Ha

Superficie palmiers

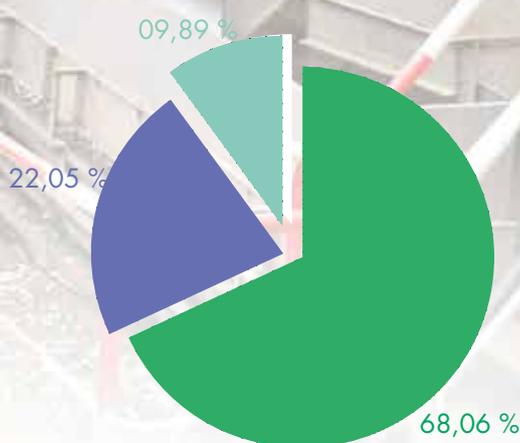
matures : 1.788 Ha

immatures : 481 Ha

Direction

Directeur Général : M. Marc GENOT

Nomination : CA 27/10/2011

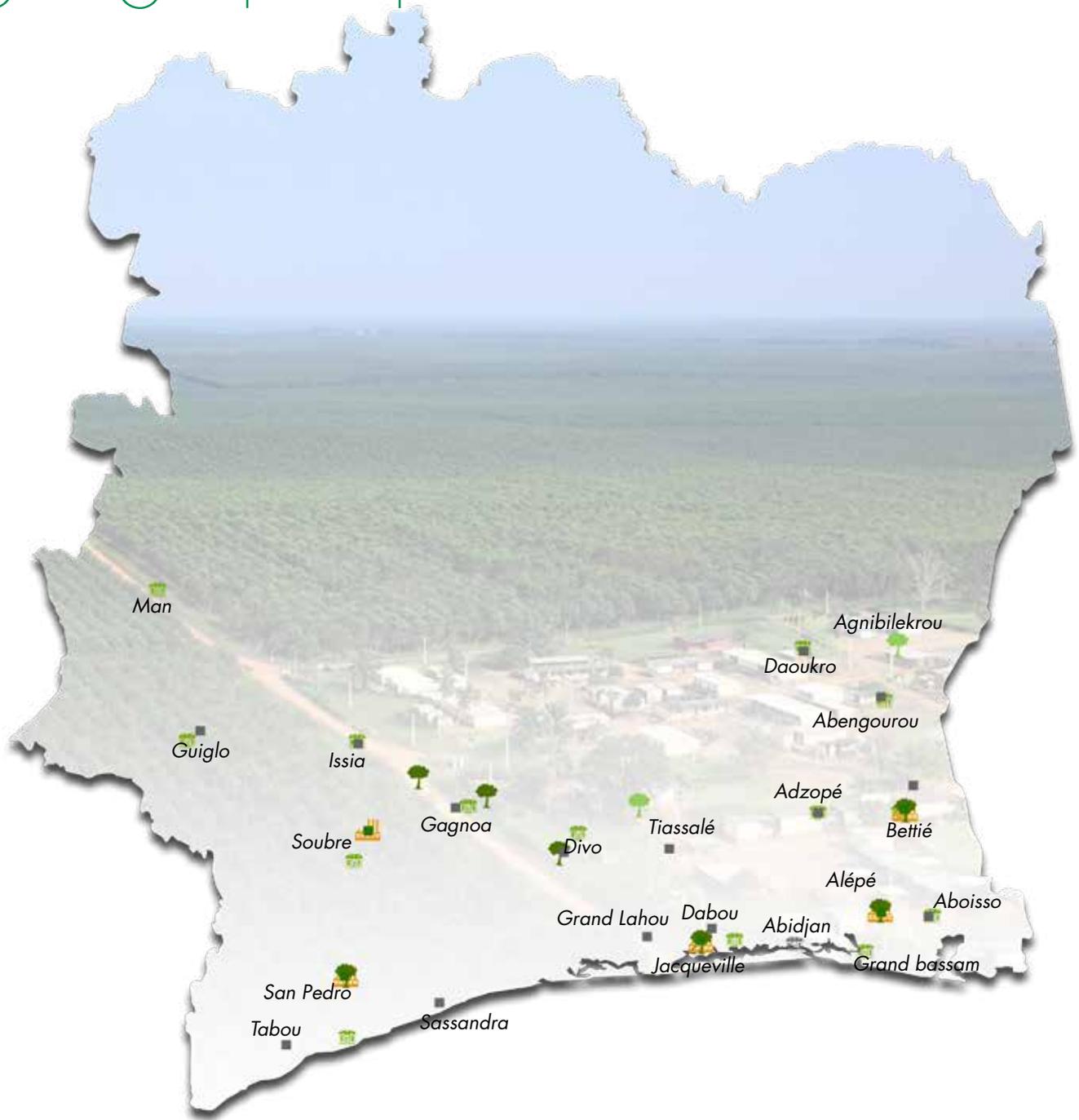


SIPH	17 393 700 P - 68,06 %
C.F. Michelin	2 527 330 P - 9,89 %
Autres privés	5 636 975 P - 22,05 %

**COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

DENOMINATION	NOMINATION	FIN DE MANDAT
	PRINCIPAUX	
MAZARS et GUERARD	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
PRICEWATERHOUSE COOPERS	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
	SUPPLEANTS	
ERNST & YOUNG	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023
KPMG CI	AGO 03/05/2018	AG Comptes 2023

Empreinte géographique



Légende

- Centre de Collecte(15)
- Pont - Usine(5)



Nucléus SAPH(2)



Plantation SAPH(7)



Usine SAPH(5)

Bureau PH



BUREAU PROMOTION HEVEICOLE(14)



SIERGE SAPH(1)



RAPPORT DE GESTION

MANAGEMENT
REPORT

RAPPORT DE GESTION 2020

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET COURS MONDIAUX

MANAGEMENT REPORT - 2021

A. HIGHLIGHTS OF THE 2020 FINANCIAL YEAR

I. INTERNATIONAL SITUATION AND RUBBER PRICE



Le marché international du caoutchouc a été marqué, au début de l'année 2020, par la pandémie du coronavirus dit COVID – 19 qui a fortement perturbé l'économie mondiale. Cette crise s'est traduite pour notre activité par des perturbations dans les échanges commerciaux, notamment sur les marchés servis par SIPH notre principal client avec des reports ou annulations des livraisons ainsi que des difficultés d'embarquement suite à la fermeture des ports au cours du second trimestre de l'année.

La baisse des cours du caoutchouc entamée depuis l'annonce des premiers cas de coronavirus Covid-19 dans le monde (en novembre 2019) s'est poursuivie pour atteindre 1,1036 dollars le kilogramme (moins d'un euro) à fin mars 2021 (cours plus bas historique) avant de s'améliorer progressivement sur le reste de l'année.

Le cours moyen annuel du caoutchouc sur le marché international est en retrait de 6 points, passant de USD 1,4060 le kilogramme en moyenne sur 2019 à USD 1,3176 le kilogramme en moyenne sur 2020. Les cours clôturent toutefois en hausse par rapport à décembre 2019 à USD 1,5960 le kilogramme au 31 décembre 2020 contre USD 1,4560 le kilogramme à la clôture 2019.

The COVID-19 pandemic had an immediate effect on the global economy, which was seriously disrupted, and reflected on rubber prices for the year. The crisis affected our activity by disruptions in trade, specifically on the markets served by our main customer SIPH with some postponements and cancellations of deliveries as well as some difficulties for shipping products as several ports were closed during the second quarter.

Rubber prices plummeted as soon as the first COVID-19 cases were recorded (in November 2019) and went on falling to reach 1,1036 USD/ Kg dry (less than 1 euro) at the end of March 2021 before progressively improving for the rest of the year.

Average international rubber prices were down 6% compared to the previous year, from 1,4060 USD/Kg in 2019 to 1,3176 USD/Kg in 2020. We noticed a recovery in the second semester with a closing at 1,5960 USD/Kg on 31st December 2020 compared to 1,4560 USD at the end of 2019.

II. ENVIRONNEMENT NATIONAL

1. Crise sanitaire – Interdiction de circulation des personnes et des véhicules

Au plan national, la pandémie de Covid-19 a conduit le gouvernement ivoirien à adopter une série de mesures visant à protéger la population contre la maladie et éviter sa propagation. L'interdiction de circulation adoptée par Arrêtée N° 128/MSPC/CAB du 26 mars 2020 a entraîné :

- des difficultés, voire l'impossibilité pour les prestataires de services d'avoir accès à nos usines
- des ruptures de stocks de produits, de pièces de rechanges ou de matériel essentiels à la poursuite de nos activités
- l'inquiétude des salariés qui a impacté fortement leur productivité

2. Convention entre l'Etat de Côte d'Ivoire et SAPH

Signée en juin 2020, la convention entre l'Etat de Côte d'Ivoire et SAPH vise à entériner les termes de l'ordonnance N°2019-826 du 09 octobre 2019, portant sur des mesures fiscales et douanières incitatives spécifiques au secteur de l'hévéa pour les investissements qui seront réalisés dans le cadre de la transformation de l'hévéa au titre de la création ou du développement des activités.

Au terme de cette convention, SAPH s'engage, pour bénéficier des avantages des mesures fiscales incitatives, à accroître sa capacité de production de 8,83 tonnes l'heure, soit une production supplémentaire de 60.000 tonnes par an pour atteindre une production de 280.000 tonnes de caoutchouc sec par an à l'horizon 2025.

III. ENVIRONNEMENT INTERNE A LA SOCIETE

1. Crise sanitaire et réorganisation du travail

La persistance de la crise sanitaire du Covid-19 et les mesures de confinement du Grand-Abidjan adoptée par le gouvernement, a conduit la Direction Générale de SAPH à mettre la majorité de son personnel du siège en télétravail (travail à distance) sur une période de huit mois, allant de mars 2020 à octobre 2020 ; et à restreindre l'accès aux sites de production dans le respect des dispositions gouvernementales.

SAPH a été, malgré tout, durement éprouvée par cette crise sanitaire.

2. Certification ISO 14001 & ISO 45001

SAPH a enregistré au cours de l'année 2020 deux nouvelles certifications circonscrites pour l'instant aux sites de Bongo et Toupah. Il s'agit des certifications sur les normes :

- ISO 14001 relatif au management de l'environnement, pour l'UAI de Bongo
- ISO 45001 relatif au management de la santé et de la sécurité au travail, pour l'UAI de Toupah

Notons que l'ensemble de nos sites est certifié ISO 9001 et les certifications aux normes ISO 14001 et 45001 se poursuivront au cours de 2021 et les années à venir pour la certification de l'ensemble de nos sites avant 2023.

II LOCAL SITUATION

1. Health crisis - Ban of the movement of persons and goods

At the national level, the Covid-19 pandemic led the Ivorian government to adopt a series of measures aimed at protecting the population against the disease and preventing its spread. The traffic ban adopted by Order No. 128 / MSPC / CAB of March 26, 2020 resulted in:

- Difficulties or even the impossibility for service providers to access our factories;
- stockouts of products, spare parts or equipment essential to the pursuit of our activities
- Concern of employees with a strong impact on their productivity.

2. Agreement between the State of Côte d'Ivoire and SAPH

Signed in June 2020, the agreement between the State of Côte d'Ivoire and SAPH aims to ratify the terms of Ordinance No. 2019-826 of October 9th 2019, relating to tax and customs incentive measures specific to the rubber sector for investments targeting the creation or development of transformation capacities.

Under the terms of this agreement, SAPH undertakes, in order to benefit from the tax incentives, to increase its production capacity by 10 tons per hour, leading to an additional production of 60,000 tons a year to reach a production of 280,000 tons dry by the year 2025.

III COMPANY'S ENVIRONMENT

1. Health crisis and work's reorganization

The persistence of the health crisis of covid-19 and the containment measures adopted by the government, led the Management of SAPH to ask the majority of its head office staff to telework (remote work) over a period of eight months from March 2020 to October 2020; and to restrict access to production sites in accordance with government regulations.

SAPH was, despite everything, hard hit by this health crisis

2. Certification ISO 14001 & ISO 45001

SAPH has planned to obtain two new certifications in 2020 limited to the sites of Bongo and Toupah. These were:

- ISO 14001 relating to the environmental management on the UAI of Bongo, which was obtained in July 2020.
- ISO 45001 relating to the management of health and safety at work on the UAI of Toupah, which was unfortunately postponed to 2021, due to the second wave of the pandemic affecting the certification body selected for the operation.

All of our sites are ISO 9001 certified and certifications to ISO 14001 and 45001 standards will continue during 2021 and the years to come for the certification of all of our sites to the three standards before 2023.

3. Financement de la nouvelle usine de Soubré

SAPH a contracté en novembre 2020 auprès de sa société-mère SIPH (Société Internationale de Plantations d'Hévéas) un emprunt de Euros 24 millions (XOF 15.743 millions) à rembourser sur une période de dix ans. Cet emprunt servira au financement de la construction de la nouvelle usine de traitement de caoutchouc naturel, et au financement des dépenses en investissement agro-industriels ou au financement des dépenses d'autres types d'investissements.

Le remboursement du capital est suspendu jusqu'au 30 avril 2022.

4. Contrat de sous-traitance – transformation des graines de palmes

SAPH a signé au cours du premier trimestre 2020, un contrat de travail à façon avec la Société de Caoutchoucs de Grand Bereby - SOGB - pour la transformation des régimes de palmes issus de sa plantation de Rapides Grah (San-Pédro) en Crude Palm Oil (huile de palme brute).

3. Funding of new factory in Soubré

In November 2020, SAPH contracted with its parent company SIPH (Société Internationale de Plantations d'Hévéas) a loan of Euros 24 million (XOF 15,743 million) to be repaid over a period of ten years. This loan will be used to finance the construction of the new natural rubber processing plant, and to finance agribusiness investment spending or to finance spending on other types of investments.

The repayment of capital is suspended until April 30, 2022.

4. Subcontracting contract - palm seed processing

In the first quarter of 2020, SAPH signed work contract with the "Société de Caoutchoucs de Grand Bereby" - SOGB - for the transformation of Rapides Grah plantation palm bunches into Crude Palm Oil (CPO).

B. SITUATION DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2020

I. EVOLUTION DES SURPERFICIES PLANTEES

Superficie plantée en hectare	2016	2017	2018	2019 b	2020 a	Var a-b	% (a-b)/b
Hévéas - matures	16 543	16 399	16 734	16 957	17 055	98	1%
Palmiers - matures	356	937	1 788	1 788	2 014	226	13%
Hévéas - immatures	6 377	6 626	6 271	5 961	5 961	-0	0%
Palmiers - immatures	2 008	1 566	602	481	255	-226	-47%
Total superficies agricoles	25 284	25 529	25 395	25 187	25 285	98	0%

Les superficies plantées évoluent très peu entre 2019 et 2020. La hausse de 98 hectares observée au cours de l'exercice se traduit principalement :

- Une hausse de 146 hectares due à l'extension de nos surfaces sur le site de Bettié pour 51 hectares d'une part, et par la récupération de 95 hectares sur notre site de Bongo que le conflit avec la communauté riveraine d'Alloso empêchait d'exploiter d'autre part.

- Une baisse de 50 hectares dont 24 hectares ont été déclassés au profit du village d'Alloso, 14 hectares étant affectés à la production de pépinières d'hévéas sur Bettié et le reste étant consécutif à un ajustement sur un de nos blocs.

Notons toutefois que 875 hectares (dont 226 hectares de palmiers) sont passés du statut « immatures » au statut « matures » au cours de l'exercice ; et 588 hectares d'arbres arrivés en fin de vie ont été abattus pour être replantés.

B. EVOLUTION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES

I. PLANTED SURFACES

Planted surfaces did not change materially between 2019 and 2020. The increase of 98 hectares observed during the year mainly reflects:

- An increase of 146 hectares split between Bettié for 51 hectares on the one hand, and the recovery of 95 hectares in Bongo which the peaceful settlement of a land conflict with the community of Alloso.

- A decrease of 50 hectares, with 24 hectares downgraded in favor of the village of Alloso, and 14 hectares allocated to a tree nursery in Bettié, the balance resulting from an adjustment on one of our blocks.

A total of 875 hectares (including 226 hectares of palm trees) went from «immature» status to «mature» status during the fiscal year; and 588 hectares of old trees were felled for replanting.

II. EVOLUTION DES PRODUCTIONS

II. VOLUMES

Production en tonnes	2016	2017	2018	2019 b	2020 a	Var a-b	% (a-b)/b
Production des champs	29 995	29 149	29 910	32 177	32 375	198	1%
Production achetée	126 826	136 413	146 415	160 576	191 147	30 571	19%
Production usinée	154 205	163 175	172 952	187 572	218 024	30 451	16%
Production vendue	156 543	162 607	171 468	182 812	216 238	33 426	18%
Fond de tasse vendue			556	5 019	3 327	-1 692	-34%

La production de nos plantations propres progresse très peu et est en phase avec l'évolution des surfaces saignées sur le même exercice. Il est à noter que l'extension des zones en basse fréquence de saignée a été importante. Si elle limite l'augmentation de la production agricole totale, la basse fréquence de saignée permet une forte hausse de la productivité des saigneurs et contribue à la réduction des coûts unitaires.

Les achats villageois par contre progressent de 19% passant de 160.576 tonnes en 2019 à 191.147 tonnes en 2020 parfaitement en ligne avec les besoins de nos usines. Une partie des volumes de caoutchoucs achetés aux planteurs villageois a été exportée sans transformation. Ces volumes exportés restent toutefois en retrait comparé à 2019.

La production usinée et la production vendue connaissent une nette progression et sont liées aux augmentations de capacité réalisées sur les exercices antérieurs. Il est à noter que ceci a été réalisé malgré une très mauvaise performance sur les mois d'Avril et Mai liée aux embarquements retardés par nos clients.

Own production is slowly improving, in line with the evolution of tapped surfaces. It should be noted that the extension of low-frequency tapping areas was important in the year. While it limits the agricultural production increase, low tapping frequency generates a sharp increase in Tapper's productivity and contributes to the reduction of unit costs.

Smallholder purchases, on the other hand, increased by 19%, from 160,576 tonnes in 2019 to 191,147 tonnes in 2020, perfectly in line with the needs of our factories. Part of the volumes of rubber purchased from village planters was exported without processing. However, these exported volumes remained low compared to 2019.

Processed production and shipments both shot up thanks to the marginal capacity gains made in previous years. It should be noted that this was achieved despite a very poor performance in April and May due to delayed shipments by our customers.

III. EVOLUTION DES DONNEES CHIFFREES

III. Evolution of main indicators

Chiffres clés en millions XOF	2016	2017	2018	2019 a	2020 b	Var a-b	% (b-a)/a
Chiffre d'affaires	112 964	151 979	129 855	143 735	158 789	15 054	10%
Résultat net	1 170	12 861	-848	3 375	7 493	4 118	122%
Dividendes	0	0	2 215	0	0	0	0%
Investissements	9 073	9 204	11 523	9 055	6 277	-2 778	-31%
Capitaux propres	66 159	79 020	75 957	79 332	86 825	7 493	9%
Ressources stables	96 585	104 798	95 244	99 540	116 702	17 162	17%
Trésorerie nette	-16 337	-12 366	-16 248	-18 398	-8 355	10 043	-55%

Le chiffre d'affaires 2020 progresse de 10% pour s'établir à XOF 158.789 millions. Cette hausse observée sur l'exercice s'explique par l'accroissement des volumes vendus au cours de l'exercice et malgré une baisse du prix de vente moyen de XOF 43 le kilogramme. Le résultat de l'exercice s'en trouve donc amélioré.

2020 turnover increased by 10% to stand at XOF 158.789 million. This increase is explained by higher volumes despite a drop in the average selling price by XOF 43 per kilogram. The net result of the exercise improved.

Les investissements 2020, dans un contexte de restriction des déplacements en dehors du Grand Abidjan, se sont réduits aux investissements agricoles et au renouvellement du parc automobile. L'absence d'investissements de capacités industrielle se fera donc sentir en 2021.

La hausse des capitaux propres et des ressources durables sont la conséquence de la hausse du résultat de l'exercice et de l'emprunt de XOF 15.000 millions contracté par la société auprès de sa société-mère pour financer l'investissement de sa nouvelle usine de Soubré.

Investments in 2020, in a context of travel restrictions outside Greater Abidjan, were limited to agricultural investments and the renewal of the vehicle fleet. The lack of industrial capacity investment will therefore be felt in 2021

Equity and permanent resources increased, thanks to the improved net result and an additional XOF 15 000 million loan received at the end of the year to finance the investment of the new factory in Soubré.



C. ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

C. FINANCIAL REPORTS

COMpte DE BILAN

Décembre 2020 - Décembre 2019 (en millions XOF)

BALANCE SHEET

December 2020 - December 2019 (in millions XOF)

LIBELLES	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Variation	Variation
		31/12/N	31/12/N-1	Valeur	%
		a	b	(a-b)	(a-b)/b
Capital	13	14 594	14 594		
Primes liées au capital social	13	233	233		
Réserves indisponibles	14	2 919	2 919		
Réserves libres	14	50 410	50 410		
Report à nouveau (+ ou -)	14	2 527	-848	1 679	198%
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		7 493	3 375	4 118	122%
Provisions réglementées	15	8 649	8 649		
Emprunts et dettes financières diverses	16	29 144	20 127	9 017	45%
Dettes de location-acquisition	16	717		717	
Provisions pour risques et charges	16	15	81	-66	-81%
Trésorerie nette	20	8 355	18 398	-10 043	-55%
TOTAL CAPITAUX DISPONIBLES		125 056	117 937	7 119	6%
Immobilisations incorporelles	3	12 843	12 766	77	1%
Immobilisations corporelles	3	152 404	150 235	2 169	1%
Immobilisations financières	4	363	424	-60	-14%
Avances & acomptes sur immobilisations	3	314	66	248	375%
Amortissements, dépréciations des immobilisations	3	-80 075	-75 667	4 408	6%
TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES		85 849	87 824	-1 975	-2%
Matières premières	6	17 800	16 145	1 656	10%
En-cours plants	6	548	983	-435	-44%
Produits fabriqués	6	11 406	9 995	1 412	14%
Marchandises et autres approvisionnements	6	6 382	5 755	627	11%
Provisions et dépréciations sur stocks	6	-655	-578	77	13%
TOTAL STOCKS NETS		35 482	32 299	3 183	10%
Fournisseurs avances versées	17	796	681	116	17%
Clients	7	17 926	16 076	1 850	12%
Provisions sur créances clients	7	-1 474	-1 457	16	1%
Personnels débiteurs	8	889	901	-12	-1%
Etat et collectivités publiques	8	6 216	5 342	874	16%
Associétés et groupes	8	0	1	-1	-90%
Autres créances	8	146	189	-44	-23%
Provisions sur autres créances	8	-339	-1 612	-1 273	-79%
Ecart de conversion - Actif	12				
TOTAL DEBITEURS		24 161	20 121	4 039	20%
Clients, avances reçues	7	-172	-800	-628	-78%
Fournisseurs d'exploitation	17	-14 428	-17 688	-3 260	-18%
Dettes sociales	18	-3 748	-2 782	966	35%
Dettes fiscales	18	-1 942	-950	992	104%
Autres dettes	19	-146	-88	58	66%
Ecart de conversion - Passif	12				
TOTAL CREDITEURS		-20 436	-22 307	-1 872	-8%
TOTAL GENERAL		125 056	117 937	7 119	6%

COMPTE DE RESULTAT

Décembre 2020 - Décembre 2019 (en millions XOF)

PROFIT AND LOSS ACCOUNT

December 2020 - December 2019 (in millions XOF)

LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Variation	Variation
			31 12 N	31 12 N-1	Valeur	%
			a	b	(a-b)	(a-b)/b
Ventes de produits finis - caoutchoucs	+	21	150 010	134 974	15 037	11%
Ventes de marchandises - caoutchoucs	+	21	1 879	3 032	-1 153	-38%
Ventes de produits finis - agricoles	+	21	2 411	1 664	747	45%
Travaux, services vendus	+	21	2 734	2 764	-30	-1%
Produits accessoires	+	21	1 754	1 301	453	35%
CHIFFRE D'AFFAIRES			158 789	143 735	15 054	10%
Production stockée (ou déstockage)	-/+	6	977	3 281	-2 304	-70%
Production immobilisée		21	2 942	2 870	71	2%
Autres produits	+	21	1 644	269	1 375	511%
Transferts de charges d'exploitation	+	12	571	610	-39	-6%
TOTAL PRODUITS			164 923	150 766	14 158	9%
Achats de matières premières - marchandise	-	22	-1 721	-2 399	-678	-28%
Achats de matières premières et fournitures liées	-	22	-85 540	-75 947	9 594	13%
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-/+	6	1 664	935	-729	-78%
Autres achats	-	22	-18 803	-17 318	1 485	9%
Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	6	627	464	-164	-35%
Transports	-	23	-639	-528	111	21%
Services extérieurs	-	24	-17 073	-16 518	556	3%
Impôts et taxes	-	25	-2 588	-2 794	-206	-7%
Autres charges	-	26	-1 008	-1 949	-941	-48%
VALEUR AJOUTEE			39 842	34 711	5 131	15%
Charges de personnel	-	27	-20 817	-19 031	1 785	9%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			19 025	15 679	3 345	21%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28	395	227	168	74%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	3C & 28	-8 466	-8 382	84	1%
RESULTAT D'EXPLOITATION			10 954	7 525	3 429	46%
Revenus financiers et assimilés	+	29	11	6	5	79%
Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28	26	1	26	4535%
Frais financiers et charges assimilées	-	29	-2 584	-2 567	17	1%
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C&28				
RESULTAT FINANCIER			-2 547	-2 560	14	1%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			8 407	4 964	3 443	69%
Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	111	36	76	213%
Autres Produits HAO	+	30	7		7	
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-166	-259	-93	-36%
Autres Charges HAO	-	30	-8		8	
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES			-55	-223	169	76%
Participation des travailleurs	-	30				
Impôts sur le résultat	-		-859	-1 366	-507	-37%
RESULTAT NET			7 493	3 375	4 118	122%

NOTE 3. LES INVESTISSEMENTS**NOTE 3. FIXED ASSETS**

Rubriques Investissements bruts	2020	2019	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	12 843	12 766	77	0	0
Terrains	970	969	1	0	0
Investissements agricoles	66 319	64 480	2 884	-1 044	0
Batiments - Constructions	40 367	38 829	757	-23	804
Materiel et outillage industriel	27 821	26 838	520	-229	692
Materiel et mobilier de bureau	2 157	2 119	56	-43	24
Materiel de transport	2 531	3 358	178	-1 014	10
Biens pris en location-acquisition	840	0	840		
Installation et agencement	10 613	11 321	356	-1 370	305
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	786	2 320	334	-60	-1 808
Avances et acomptes s/immo. Corp.	314	66	276	0	-28
Prêts, cautionn. & aut. Créances	363	424	0	-60	0
Prêts au personnel					
Total des investissements bruts	165 925	163 492	6 277	-3 844	0

a. Les investissements incorporels

Les investissements incorporels de XOF 12.766 millions en 2020, sont constitués principalement par le logiciel de gestion SAP et un fonds commercial hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur brute respectivement de XOF 4.185 millions et XOF 8.649 millions. SAPH a bénéficié d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement du fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008. Ces amortissements sont arrivés à leur terme au 31 décembre 2012 et sont enregistrés au passif du bilan pour un montant équivalent.

L'exercice 2020 présente une légère hausse des immobilisations incorporelles comparé à 2019 (XOF 77 millions) suite au développement du nouveau module Treasury and Risk Management de SAP (SAP TRM).

b. Les investissements corporels – non agricoles

Les investissements corporels non agricoles représentent 52% des valeurs brutes de l'ensemble des investissements de SAPH et sont majoritairement constitués de nos unités de production.

Les investissements corporels non-agricoles de 2020 sont en retraits de XOF 2.927 millions (6.520 millions en 2019 contre 3.593 millions en 2020). Ils ont surtout porté sur des programmes d'investissements sociaux et le renouvellement du parc automobile devenu très vétuste, aucun investissement d'augmentation de capacité industrielle n'ayant été fait en 2020.

Il est à noter que la SAPH a opté, au cours de cet exercice, pour des contrats de location-acquisition financés avec la Société Ivoirienne de Banque (SIB) concernant l'acquisition de son matériel roulant.

a. Intangible assets

The XOF 12,766 million intangible assets in our books at end of 2020 are basically made of SAP software and the ex-SAIBE goodwill which was generated by the 2007 merger of the two Companies. The respective values represent respectively XOF 4,185 million and XOF 8.649 million. SAPH obtained a fiscal derogation to depreciate the goodwill on a period of 5 years starting January 1st 2008. The depreciation was completed on December 31st 2012 and is accounted for as a Liability for the same amount.

2020 shows a slight increase in intangible assets compared to 2019 (XOF 77 millions) following the implementation of the new SAP module Treasury and Risk Management (SAP TRM).

b. Non agricultural fixed assets

Non agricultural fixed assets represent 52% of gross investment value and mainly consist of processing factories.

Non-agricultural tangible investments for 2020 went down by XOF 2,927 million compared to the previous year (6,520 million in 2019 against 3,593 million in 2020). They mainly targetted social investment programs and the renewal of the fleet of vehicles which had become obsolete. No investment in industrial capacity was recorded in 2020.

SAPH opted, during this fiscal year, for capital leases financed with the "Société Ivoirienne de Banque" (SIB) for the acquisition of its fleet.

c. Les investissements corporels – agricoles

Les investissements corporels agricoles sont constitués principalement de plantations d'hévéas et portent sur le renouvellement de son verger. Les investissements bruts réalisés à fin décembre 2020 représentent XOF 2.884 millions (contre 2.441 millions en 2019), et sont axés sur l'entretien des parcelles jeunes.

Il est à noter que les investissements agricoles font l'objet d'une dépréciation pour XOF 205 millions. Cette dépréciation porte sur 131 hectares de notre concession de Dabou à cause d'un litige foncier qui oppose SAPH aux communautés riveraines.

d. Les amortissements

c. Agricultural fixed assets

Agricultural fixed assets are mostly made of rubber plantations. Movements for the year represent creation of new plantations and their upkeep. In 2020, XOF 2,884 million (compared to 2,441 million in 2019) were spent on this.

Part of the Agric fixed assets were depreciated in 2020 for XOF 205 million as 131 hectares of our Dabou plantation are no longer accessible due to a land dispute with local communities.

d. Depreciation

Rubriques amortissements <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	-4 142	-4 100	-42	0	0
Terrains	0	-0	0	0	0
Investissements agricoles	-23 239	-23 043	-1 157	961	0
Batiments - Constructions	-19 925	-18 009	-1 927	12	0
Matériel et outillage industriel	-21 496	-18 792	-2 926	223	0
Matériel et mobilier de bureau	-1 939	-1 845	-137	42	0
Matériel de transport	-2 079	-2 599	-491	1 011	0
Biens pris en location-acquisition	-132		-132		
Installation et agencement	-6 845	-6 950	-1 264	1 369	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	0	-0	0	0	0
Avances et acomptes s/immo. Corp.					0
Prêts, cautionn. & aut. Créances					0
Prêts au personnel					
Total des amortissements	-79 795	-75 338	-8 075	3 618	0

SAPH pratique le mode d'amortissement linéaire qui se fait sur la durée de vie de ses actifs immobilisés. SAPH travaille avec ses équipes techniques à la définition d'une durée d'utilité pour toutes les acquisitions neuves.

Le cumul des amortissements s'établit à XOF 79.795 millions ; soit une hausse nette des amortissements de XOF 4.457 millions comparé à 2019.

Les sorties d'actifs, pratiquement en fin de vie, représentent XOF 3.618 millions au cours de cet exercice et sont essentiellement issues de nos plantations (renouvellement), du déclassement du matériel roulant vétuste ainsi que des travaux d'aménagement électrique tombé dans le domaine public.

SAPH uses linear depreciation techniques based on the estimated lifespan of fixed assets. Technical teams are associated to the definition of the duration for all new assets.

Cumulated depreciation rises to XOF 79,795 million, a net increase of XOF 4,457 million compared to 2019.

Depreciation on disposed assets amounts to XOF 3,618 million in 2020 is mostly related to plantations decommissioning of obsolete vehicles as well as electrical installation work falling into the public domain.

e. Les plus ou moins-values de cession**e. Gains and losses on disposal of assets**

Plus ou moins value de cession <i>En millions de XOF</i>	Valeur Brute	Amort Pratiqués	VNC	Prix de cessions +/-	value de cession
Investissements incorporels	0	0	0		0
Terrains	0	0	0		0
Investissements agricoles	1 044	961	84		-84
Batiments - Constructions	23	12	12		-12
Materiel et outillage industriel	229	223	6		-6
Materiel et mobilier de bureau	43	42	0	6	6
Materiel de transport	1 014	1 011	3	105	102
Biens pris en location-acquisition			0		0
Installation et agencement	1 370	1 369	0		-0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours autres	60	0	60		-60
Avances et acomptes s/immo. Corp.	0	0	0		0
Prêts, cautionn. & aut. Créances			0		0
Prêts au personnel			0		0
Total des plus ou moins values de cessions	3 784	3 618	166	111	-55

La moins-value de cession de XOF 55 millions constatée au cours de l'exercice 2020 résulte principalement de l'abattage précoce de parcelles d'hévéas IRCA18 contaminé par la maladie de feuilles *Corynespora Cassiicola* (maladie des chutes des feuilles) et par le reclassement en charge de certains travaux.

The capital loss of XOF 55 million recorded during fiscal year 2020 results mainly from the early felling of plots of IRCA18 rubber trees contaminated by *Corynespora Cassiicola* leaf disease (leaf fall disease) and by reclassification to expenses of some works.

NOTE 4. LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS**NOTE 4 – FINANCIAL ASSETS**

Investissements financiers	2020	2019	Augment	Diminut	Reclas
Autres créances ratt à des participat. > 1 an	12	12	0	0	0
Prêts, cautionnements et autres créances > 1 an	352	412	0	-60	0
Prêts au personnel > 1 an	0	0	0	0	0
Total des investissements financiers	363	424	0	-60	0

Les investissements financiers sont constitués par des participations que détient SAPH sur le Centre National de Recherche Agronomique – CNRA pour XOF 12 millions, des dépôts et cautionnement pour XOF 317 millions et des prêts aux planteurs villageois pour XOF 34 millions.

Au cours de cet exercice, SAPH a enregistré des remboursements des prêts pour XOF 60 millions baissant ainsi le niveau de ces investissements.

Il est à noter que les investissements financiers font l'objet d'une dépréciation pour XOF 76 millions. Cette dépréciation porte sur les dépôts et cautionnements.

Financial assets include a XOF 12 million participation to CNRA's capital (National center for Agricultural Research) as well as deposits for XOF 317 million and loans to smallholders for XOF 34 million.

In 2020, SAPH recorded loan repayments for XOF 60 million thus lowering the level of these investments.

Financial investments are subject to a depreciation of XOF 76 million. This provision relates to deposits and guarantees.

NOTE 6. LES ACTIFS STOCKES**a. Les matières premières**

STOCK NON USINE <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Valeur de la matière première - en XOF	17 800	16 145	1 656	10%	1 656
Quantités - Tonnes	34 628	32 467	2 161	7%	1 111
Prix par kilogramme	514,05	497,27	16,78	3%	545

Le stock de matières est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production.

On note sur la fin de l'exercice un stockage important de matières premières (2.161 tonnes), soit 7% de plus qu'en 2019 et un prix unitaire moyen en hausse de XOF 16,78 le kilogramme, soit 3%.

La hausse de la valeur 'stock de matière première caoutchouc' de XOF 1.656 millions est due à l'effet combiné du volume stocké avec un impact en valeur de XOF 1.111 millions et du prix moyen du kilogramme stocké avec un impact en valeur de XOF 545 millions.

b. Les produits finis caoutchouc

STOCK USINE <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Valeur du produit fini - en XOF	11 406	9 995	1 412	14%	1 412
Quantités - Tonnes	18 327	16 616	1 710	10%	1 064
Prix par kilogramme	622,40	601,48	20,91	3%	348

Le stock de produits finis est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière du coût matière et des coûts internes de production.

Le stock de produits finis s'établit à 18.327 tonnes à fin 2020, soit une hausse de 1.710 tonnes par rapport à fin 2019. Les coûts unitaires moyens du stock sont également en hausse de 3% passant de XOF 601 le kilogramme en 2019 à XOF 622 le kilogramme en 2020.

La hausse de la valeur 'stock de produits finis' qui est de XOF 1.412 millions est due à l'effet combiné des volumes stockés avec un impact en valeur de XOF 1.064 millions et du prix moyen du kilogramme stocké avec un impact en valeur de XOF 348 millions.

c. Les marchandises et autres approvisionnements

Le stock de plaquette ou billon de bois est valorisé au coût moyen pondéré. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production. Pour ce stock, SAPH

NOTE 6. INVENTORIES**a. Raw material**

Raw material stock cost is computed with the periodic monthly average cost method, based on purchasing and production costs.

At the end of the year, there was significant higher inventory level for raw materials (+2,161 tonnes), or 7% more than in 2019, and an average unit price up by XOF 16.78 per kilogram, or 3%.

The increase in the 'stock of rubber raw material' value of XOF 1,656 million is due to the combined effect of the volume with an impact in value of XOF 1,111 million and the average price per kilogram with an impact in value of XOF 545 million.

b. Finished goods

Finished goods inventory cost is determined with the periodic monthly weighed average cost method, based on raw material and production costs.

The quantity stored as at December 31st 2020 is up to 18,327 tons, an increase of 1.710 tons compared to December 2019. Unit cost remain almost stable compared to previous year, up 3% from XOF 601 per kilogram in 2019 to XOF 622 per kilogram in 2020.

The increase in the 'stock of finished products' value which is XOF 1,412 million is due to the combined effect of the volumes stored with an impact in value of XOF 1,064 million and the average price of the kilogram stored with an impact in value of XOF 348 million.

c. Goods and other supplies

Wood chips and logs stock costs are equally estimated with the monthly average cost method, taking into consideration market value and production costs. For this inventory, intermittent valuation is used. For other

a fait le choix de l'inventaire intermittent. Par contre, le stock de matières consommables est valorisé au coût moyen pondéré après chaque entrée et fait l'objet d'un inventaire permanent.

Les autres matières stockées incluent également les plants en cours. Au cours de cet exercice, ces stocks sont en baisse de XOF 627 millions ce qui est consécutif à une optimisation de la consommation des pièces de rechange dans nos usines et ateliers.

Une partie de ce stock fait l'objet d'une dépréciation de XOF 655 millions dont XOF 570 millions concernent les stocks à rotation lente et les stocks obsolètes.

consumable goods, inventory is computed at average cost after each reception with permanent inventory computation.

Other goods also include planting material stock. This inventory is down by XOF 627 million, which is the result of an optimization of the consumption of spare parts in our factories and workshops.

A total of XOF 655 million are provisioned, including XOF 570 million for obsolete and slow moving items.

NOTE 7. LES CLIENTS

a. Les clients

Clients <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Variation Valeur	Variation %
Clients	1 557	2 781	-1 224	-44%
Clients - Groupe	14 117	11 118	2 999	27%
Clients, État et Collectivités publiques	187	203	-17	-8%
Créances douteuses	1 485	1 430	55	4%
Clients, factures à établir	580	543	37	7%
Dépréciation comptes clients - Créances douteuse	-1 474	-1 457	-16	1%
Total Clients	16 453	14 619	1 834	13%

Le solde net du poste 'clients' s'établit à XOF 16.453 millions à fin décembre 2020 contre XOF 14.619 millions à fin 2019 ; soit une hausse nette de XOF 1.834 millions. Cette hausse se justifie par la hausse de l'activité de vente; les délais clients étant pratiquement identiques sur les deux exercices.

b. Les clients, avances reçues

Les avances reçues des clients sont de XOF 172 millions à fin 2020 contre XOF 800 millions à décembre 2019.

NOTE 7. CLIENTS

a. Clients

Customer's balance stand at XOF 16.453 million as at 31st December 2020 against XOF 14.619 million as at end of 2019, an increase of XOF 1.834 million explained by higher activity levels and a slight delay recorded on our main customer payments. Customer deadlines being practically identical over the two financial years.

b. Clients, deposits

Advances received from customers net XOF 172 million at the end of 2020 against XOF 800 million at December 2019 as our cup lumps exports stopped.

NOTE 8. LES AUTRES CREANCES

Autres créances <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Variation Valeur	Variation %
Personnels débiteurs	889	901	-12	-1%
Etat et collectivités publiques	6 216	5 342	874	16%
Associés et groupes	0	1	-1	-90%
Autres créances	146	189	-44	-23%
Provisions pour risques à court terme	-339	-1 612	1 273	79%
Total autres créances	6 911	4 822	2 090	43%

NOTE 8. OTHER DEBTORS

a. Le personnel débiteur

Le personnel débiteur enregistre les avances et acomptes aux personnels. Ce poste évolue très peu sur les deux années.

b. Les autres créances

Les créances diverses s'établissent à XOF 146 millions à fin 2020 et sont constituées majoritairement des charges constatées d'avance.

c. L'Etat et les Collectivités Publiques

Le compte 'Etat et Collectivité Publique' enregistre le crédit de TVA soumis à remboursement. Ce crédit fait l'objet de procédure de remboursement auprès d'une Régie dédiée au remboursement des crédits de TVA. SAPH bénéficie, à cet effet, de la procédure accélérée de remboursement prévue par l'art.382 bis du CGI (code général des impôts).

Le compte 'Etat et collectivité publique' augmente de XOF 874 millions au cours de cet exercice comparé à fin 2019. Cette hausse s'explique par une génération de crédit supplémentaire au cours de l'exercice pour XOF 3.683 millions contre XOF 2.809 millions remboursés par la Régie au cours de la même période.

d. Les provisions sur les autres créances

Les provisions pour dépréciations des créances baisse de XOF 1.273 millions pour s'établir à XOF 339 millions à fin 2020. Cette baisse découle principalement de la reprise des provisions pour risques sur la TVA devenue sans objet suite à l'acceptation de la Régie des montants soumis à réexamen par SAPH.

a. Staff

Staff Debtor account records advances and down payments to staff. This position records only a marginal change over the two years.

b. Other debtors

Other debtors stands at amount to XOF 146 million as at end of 2020 and represent mostly expenses accounted in advance.

c. State

State account is recording refundable VAT. Such credits require processing with the VAT refund authority, SAPH being able to benefit from the fast track procedure defined by article 382 of the tax code.

The 'State and public authority' account increased by XOF 874 million during this fiscal year compared to the end of 2019. This increase is explained by an additional generation of VAT credit during the fiscal year for XOF 3,683 million while XOF 2,809 million was reimbursed by the Régie for the same period.

d. Provisions for other debtors

Provisions for debtors decrease from XOF 1.273 to XOF 339 million at the end of 2020 as it evidences the reversal of provisions for risks on VAT which became irrelevant following the acceptance by the Régie to requalify the amounts rejected in previous years after a complaint was lodged by SAPH.



NOTE 12. LES TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges enregistrent principalement le transfert des avantages en nature dans les comptes du personnel. Ces transferts de charges représentent à fin 2020, XOF 571 millions.

NOTE 12. EXPENSES TRANSFERS

Expenses transfers record mainly the retreatment of the benefits in kind offered to staff and represented, in 2020, XOF 571 million.

NOTE 13. LE CAPITAL SOCIAL

Capital social <i>En millions de XOF</i>	2019	2018	Hausse	Baisse	Reclas
Capital social	14 594	14 594			
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233	233			
TOTAL CAPITAL SOCIAL	14 827	14 827	0	0	0

NOTE 13. SHAREHOLDER'S FUND

Le capital social de SAPH a été porté à XOF 14.594 millions à l'issue de l'AGE du 17 octobre 2002. Le nombre d'action était de 6.111.601 jusqu'à l'AGM du 03 mai 2017 qui a adopté le fractionnement des titres dans un rapport de 1 à 5. Ce fractionnement visait à mettre SAPH en conformité avec la décision N°2015-005-BRVM-C de la BRVM, et a eu pour conséquence de porter le nombre de titre de la société à 25.558.005.

SAPH share capital was raised to XOF 14.594 million at the GA on October 17, 2002. The number of shares was 6.111.601 until May 3d 2017 EGA where each share was divided into 5 new shares, a decision in line with BRVM's N°2015-005-BRVM-C ruling. The new share count is 25,558,005.

Les actions sont réparties comme suit :

Répartition capital SAPH au 31 12 2019

	Stable		Flottant		Total	
	Nbre Titres	% Titres	Nbre Titres	% Titres	Nbre Titres	% Titres
SIPH	10 498 410	41,08%	585 925	2,29%	11 084 335	43,37%
Binger Finance	6 309 365	24,69%			6 309 365	24,69%
Michelin	2 527 330	9,89%	2 073 110	8,11%	4 600 440	18,00%
Autres porteurs	206 870	0,81%	3 356 995	13,13%	3 563 865	13,94%
Total	19 541 975	76,46%	6 016 030	23,54%	25 558 005	100,00%

source Sogebourse

NOTE 14. LES RESERVES

Réserves <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Hausse	Baisse	Reclas
Réserves indisponibles	2 919	2 919			
Réserves libres	50 410	50 410			
Report à nouveau (+ ou -)	2 527	-848	3 375		
TOTAL RESERVES	55 856	52 481	3 375	0	0

NOTE 12. EXPENSES TRANSFERS

Les réserves indisponibles sont dotées dans la limite de 10% du résultat distribuable ; elles cessent d'être obligatoires lorsque le montant des réserves atteint 20% du capital social. SAPH a atteint la limite et ne dote plus cette réserve.

A l'issu de l'AGO des actionnaires du 27 octobre 2020, il a été décidé de porter dans la rubrique « report à nouveau » le résultat bénéficiaire de XOF 3.375 millions de l'exercice 2019 ; portant ainsi les « reports à nouveau » à XOF 2.527 millions.

NOTE 15. LES PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont la conséquence d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement d'un fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008.

Ce goodwill est hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur de XOF 8.649 millions ; il est enregistré dans les actifs immobilisés de SAPH.

NOTE 16. DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

a. Les dettes financières

Rubriques dettes financières <i>En millions de XOF</i>	2020	2019	Hausse	Baisse	Reclass
CMT 20 milliards XOF	4 000	8 000		4 000	
CMT 10 milliards XOF	3 000	5 000		2 000	
CMT 7 milliards XOF	6 325	7 000		675	
Autre emprunt - Group	15 743	0	15 743		
Emprunt équivalent de crédit-bail	717	0	840	122	
Intérêts courus	77	127		50	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	29 861	20 127	16 583	6 848	0

SAPH a contracté trois emprunts :

i. Un emprunt de 30 milliards

Contracté à partir de 2015 auprès d'ECOBANK CI, SIB et BIAO pour une période de sept années avec un différé de 24 mois. Les garanties données sont consignées dans une convention de gage portant sur les actifs industriels de la société et le respect de normes financières :

- Le ratio « dette nette/EBE » qui doit être inférieur ou égal à 4
- Le ratio de « couverture du service de la dette » qui doit être supérieur ou égal à 1,25

SAPH a remboursé au cours de cet exercice XOF 6.000 millions du capital de l'emprunt de XOF 30.000 millions contracté auprès des établissements financiers. Ce remboursement porte le capital à rembourser à XOF 7.000 millions à fin décembre 2020.

Reserves not available for distribution are retained in the limit of 10% of the distributable income. They are no longer mandatory when the reserve exceed 20% of the share capital. SAPH has reached this limit and is no longer providing for to such reserves.

At the end of the shareholders' AGM of October 27, 2020, it was decided to include in the « retained earnings » heading the profit of XOF 3.375 million for the 2019 financial year; thus bringing the "retained earnings" to XOF 2,527 million.

NOTE 15. SPECIAL RESERVE

A special reserve result from the Tax Office derogation to depreciate the goodwill generated by the SAIBE merger that took place in January 2007. The depreciation took place from January 1st, 2008 and was accounted for over a period of 5 years.

The goodwill, for a total of XOF 8,649 million, is part of SAPH fixed assets (see note 3).

NOTE 16. FINANCIAL BORROWINGS

a. loans

SAPH has currently four pending long-term loans:

An XOF 30,000 million loan

obtained in 2015 from ECOBANK CI, SIB and BIAO for 7 years with a 24 months initial no refund period. Guarantees were given on industrial fixed assets and the following financial ratios:

- The net debt/EBITDA ratio must remain lower or equal to 4
- The debt service ratio must be greater or equal to 1.25

SAPH refunded XOF 6,000 million in 2020 on this loan. The net balance remaining to be refunded stands at XOF 7.000 million as at end of 2020.

Pour ce qui est du respect des ratios financiers, SAPH respecte ses engagements sur le ratio de la dette nette/EBE mais pas sur celui du ratio de couverture du service de la dette pour lequel SAPH a sollicité et obtenu de la part d'Ecobank un waiver :

Rubriques	Rub	Valeur
EBE	a	19 025
Variation du BFR	b	9 094
Investissements	c	6 277
IS	d	859
Services de la dette	e	2 584
Ratio de couverture du service	(a-b-c-d)/e	1,08
Ratio admis		>= 1,25

ii. Un emprunt de 7 milliards

Il a été acquis en fin d'année 2019 auprès de la BNI pour une période de soixante mois, avec un différé de 6 mois destinés au refinancement des investissements de SAPH. Les garanties portent sur les gages donnés sur les matériels acquis à hauteur de Sept milliards et une délégation d'assurance multirisque professionnelle sur le matériel à gager.

Concernant ce prêt de XOF 7.000 millions, SAPH a remboursé au cours de cet exercice XOF 675 millions du capital emprunté, portant ainsi le capital restant à XOF 6.325 millions à fin décembre 2020.

iii. Un emprunt de 24 millions d'euros (XOF 15,743 milliards)

Contracté en novembre 2020 auprès de SIPH (Société Internationale de Plantation d'Hévéas) pour une période de dix ans, cet emprunt servira au financement de la construction de la nouvelle usine de traitement de caoutchouc naturel, et le financement des Agro Industrial CAPEX ou autres Capital Expenditures.

Le remboursement du capital est suspendu jusqu'au 30 avril 2022.

iv. Ouverture d'une ligne de financement par crédit-bail

Négociée auprès de la SIB pour le financement du matériel roulant, une ligne de crédit de XOF 1 milliards a été ouverte pour SAPH. La durée du crédit est de 36 mois ou 60 mois en fonction du type du matériel roulant financé. L'encours à fin décembre 2020 s'élève à XOF 717 millions.

b. Les provisions pour risques

Rubriques provisions	2020	2019	Hausse	Baisse	Reclass
Provisions pour litige	14	14	0	0	
Provisions pour impôts	0	67		67	
TOTAL DES PROVISIONS	14	81	0	67	

For the respect of financial ratios, SAPH is in line for the net debt/EBITDA ratio, but not for the debt service ratio. We obtained a waiver from Ecobank for this default before the end of the year.

Rubriques	Rub	Valeur
Dette nette	a	37 499
EBE	b	19 025
Ratio dette nette/EBE	a/b	1,97
Ratio admis		<= 4

A second loan of XOF 7,000 million

obtained in December 2019 from BNI, for a duration of 60 months and an initial no refund period of 6 months. This was made to refinance some investments. Guarantees were given on equipment for a total of XOF 7,000 million and its risk insurance contract.

SAPH refunded XOF 675 million on this loan. The net balance remaining to be refunded stands at XOF 6.325 million as at end of 2020.

A third loan of 24 million euros (XOF 15.743 billion)

Contracted in November 2020 with SIPH (Société Internationale de Plantation d'Hévéas) for a period of ten years, this loan will be used to finance the construction of the new natural rubber processing plant, and to finance Agro Industrial CAPEX or others Capital Expenditures.

The repayment of capital is suspended until April 30, 2022.

Opening of a finance lease line

Negotiated with the SIB for the financing of the fleet of vehicles, a credit line of XOF 1 billion was opened for SAPH. The duration of the credit is 36 months or 60 months depending on the type of equipment financed. The outstanding amount at the end of December 2020 amounts to XOF 717 million.

b. Provisions for risks

Les provisions sont constituées des litiges sociaux. La baisse observée au cours de cet exercice fait suite à la reprise des provisions pour risques fiscaux qui avaient été dotées pour des crédits de TVA dits « injustifiés ».

c. Les engagements retraites et avantages assimilés

SAPH a souscrit aux actifs de régimes de retraite auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ CI. Il s'agit d'un contrat de gestion du fonds collectif des indemnités de fin de carrière. Ce fonds collectif est alimenté par les cotisations versées annuellement par l'entreprise (provision pour IFC) et les produits financiers générés par ledit fonds (intérêt et participation bénéficiaires). En cas de départ à la retraite ou de licenciement collectif, Allianz verse à l'entreprise le montant à verser aux salariés.

Le montant des engagements retraite de XOF 2.770 millions à fin 2019, a été porté à XOF 3.006 millions à fin décembre 2020.

Provisions are taken for social litigation risks. The decrease observed during this financial year follows the reversal of provisions for tax risks which had been allocated for so-called "unjustified" VAT credits.

c. Retirement benefits

SAPH contracted ALLIANZ CI for the management of the collective retirement benefits account. This account is fed by contributions paid for by the Company (provision for end of service benefits) and the financial income generated by the fund (interests, dividends). When a person is laid off or retires, Allianz refunds the Company for the amounts disbursed.

The total retirement benefits, which stood at XOF 2,770 million as at end of 2019, came up to XOF 3,006 million at the end of 2020.

NOTE 17. LES FOURNISSEURS D'EXPLOITATIONS

NOTE 17. SUPPLIERS

Fournisseurs	2020	2019	Variation Valeur	Variation %
Fournisseur Hors Groupe	5 584	5 009	575	11%
Fournisseurs Plantations PV	4 327	9 072	-4 746	-52%
Fournisseurs Groupe	1 252	666	585	88%
Fournisseurs, Factures non parvenues	3 265	2 536	729	29%
Fournisseurs, retenues de garantie	0	30	-30	-100%
Total fournisseurs	14 428	17 314	-2 886	-17%

Le poste 'fournisseurs d'exploitation' baisse de XOF 2.886 millions pour s'établir à XOF 14.428 millions à fin décembre 2020. Cette baisse résulte globalement d'une amélioration de nos délais de règlement sur 2020 comparé à 2019, notamment pour nos fournisseurs de matières premières (9 jours de délai à fin 2020 contre 42 jours à fin 2019). Cette réduction de délai de règlement était indispensable pour garantir l'approvisionnement de nos usines dans un contexte plus compétitif que l'année précédente.

The suppliers balance shrank by XOF 2,886 million to stand at XOF 14,428 million at the end of December 2020. This decrease results from an overall improvement in our payment terms in 2020 compared to 2019, particularly for Smallholders (9 days at the end of 2020 against 42 days at the end of 2019). This reduction in payment terms was essential to guarantee supply to our factories in a more competitive environment than in the previous year.

NOTE 18. LES DETTES SOCIALES ET FISCALES

NOTE 18. SOCIAL AND FISCAL DEBTS

a. Les dettes sociales

Les dettes sociales s'établissent à XOF 3.748 millions à fin décembre 2020 et sont constituées principalement des provisions pour congé et des provisions pour gratification. Il est à noter que la SAPH a procédé au cours de cet exercice à une correction d'erreur relativement à une provision sur la masse salariale. Cette correction a un impact sur les comptes 2020 de XOF 367 millions.

a. Social debts

Social debts total XOF 3,748 million, mainly as provisions for annual leave and gratification increased. SAPH proceeded to correct an error on payroll provisions for a total impact of XOF 367 million for the year.

b. Les dettes fiscales

La variation de la dette fiscale en hausse de XOF 992 millions en 2020 comparé à décembre 2019 est liée à l'impôt sur le bénéfice de l'exercice en hausse en 2020 d'une part, et une hausse des impôts sur salaires d'autre part.

b. Fiscal debts

Fiscal debts variation of XOF 992 million in 2020 compared to 2019 results from the increased gross result in 2020 and its related taxation increase.

NOTE 19. LES AUTRES DETTES

Les autres dettes s'établissent à fin 2020 à XOF 146 millions et enregistrent les dividendes à payer, un compte d'attente enregistrant un « Fonds pour l'entretien des pistes de Bettié » et des produits constatés d'avance.

NOTE 19. OTHER DEBTORS

The other debtors account amount to XOF 146 million at the end of 2020 and record dividends payable, a suspense account recording a «Bettié runway maintenance fund» and prepaid incomes.

NOTE 20. LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 20. CASH FLOW, TREASURY**

LIBELLES	EXERCICE AU		
	31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1	
Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-18 398	-16 248
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		15 508	11 735
- Variation des stocks		-3 183	-4 636
- Variation des créances		-4 039	-4 517
+ Variation du passif circulant (1)		-1 872	3 304
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	B	6 414	5 886
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-77	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-6 200	-8 977
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-78
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		111	36
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		60	38
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	C	-6 106	-8 982
+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
- Dividendes versés			
+ Emprunts		16 583	7 000
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-6 848	-6 054
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	F	9 735	946
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	G	10 043	-2 150
Trésorerie nette au 31 décembre 2020	H	-8 355	-18 398
Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

L'activité génère une capacité d'autofinancement globale (CAFG) de XOF 15.508 millions en nette progression par rapport à 2019. L'amélioration de la capacité d'autofinancement globale est en phase avec le résultat net dégagé par l'activité au cours de l'exercice d'une part et d'une amélioration de sa profitabilité d'autre part (10% en 2020 contre 9% en 2019).

Le flux de trésorerie dégagé par l'activité reste élevé comparé à 2019 malgré une variation du besoin en fonds de roulement (BFR) en hausse par rapport à 2019. Cette variation du BFR est induite par la hausse de l'activité au cours de cet exercice d'une part, et par une amélioration des délais de rotations des différents postes du BFR, notamment les stocks (Cf. Note 6) et les créances (Cf. Notes 7&8).

SAPH a eu recours à un emprunt de XOF 15 milliards pour financer ses investissements.

La situation de trésorerie à fin décembre s'en trouve fortement améliorée, passant d'un solde d'ouverture négatif de XOF 18.398 millions à un solde à fin décembre négatif de XOF 8.355 millions.

NOTE 21. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

1. VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES

a. Chiffre d'affaires caoutchouc

CHIFFRE D'AFFAIRES CAOUTCHOUCS	2020	2019	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Chiffre d'affaires - millions XOF	151 889	138 006	13 884	10%	13 884
Quantités vendues - Tonnes	219 565	187 831	31 734	17%	21 953
Prix vente / kg	692	735	-43	-6%	-8 069

Le chiffre d'affaires caoutchouc de l'exercice s'élève à XOF 151.889 millions soit une progression de XOF 13.884 millions (10%) par rapport à celui à fin 2019.

La hausse du chiffre d'affaires est principalement liée à une augmentation des volumes vendus (+31.734 tonnes) avec un impact en valeur de XOF 21.953 millions, malgré un effet du prix moyen de vente en baisse de XOF 43 le kilogramme qui réduit l'effet volume de XOF 8.069 millions.

b. Ventes de produits agricoles

Les produits agricoles en hausse de XOF 747 millions, sont principalement constitués à la vente de CPO. SAPH a en effet conclu en cours d'année 2020, un contrat de sous-traitance pour la transformation de sa production de régime de palme en huile (CPO). Cette vente sans équivalent en 2019 a généré un produit de XOF 973 millions.

The cash flow stands at 15,508 million, a clear improvement compared to previous year. This is a sequel to the increased levels of activity and profitability (10% in 2020 compared to 9 % in 2019).

The cash flow generated by the activity remains high compared to 2019 despite an increase in the working capital requirement (WCR) compared to 2019. This variation in the WCR is induced by the increase in activity during this period and by improvement the turnaround of various WCR items, in particular inventories (Cf. Note 6) and receivables (Cf. Notes 7 & 8).

SAPH contracted a new XOF 15,000 million loan in 2020 to finance further investment.

The cash position at the end of December improved significantly, going from a negative opening balance of XOF 18.398 million to a negative balance at the end of December of XOF 8.355 million.

NOTE 21. INCOMES

1. SALES AND TURNOVER

a. Turnover

Rubber sales stand at XOF 151,889 million, an increase of XOF 13,884 million (10%) compared to 2019.

This turnover increase is mainly related to an increase in volumes sold (+31,734 tons) with an impact in value of XOF 21,953 million, despite a negative price effect of XOF 43 per kilogram representing a total XOF 8,069 million.

b. Other sales: agricultural goods

Other agricultural goods sales shot up XOF 747 million, related to selling of CPO. SAPH in fact concluded during the year 2020, a subcontract for the transformation of its production from palm bunch into oil (CPO). This unparalleled sale in 2019 generated proceeds of XOF 973 million.

Ce résultat est compensée par une baisse sur les ventes de plaquettes de bois, des billons de bois et de régimes de palmes du fait d'une baisse des volumes vendus respectivement de XOF 160 millions, XOF 3 millions et de XOF 64 millions.

c. Les travaux et services vendus

Les travaux et services vendus enregistrent les prestations d'encadrements aux planteurs privés et au FIRCA, les formations et les prestations diverses. Ils baissent de XOF 30 millions au cours de l'année et masquent :

- Une hausse des prestations d'encadrements FIRCA au cours de cet exercice de XOF 621 millions. Cela résulte principalement du contrat FIRCA avec un plus grand nombre de planteurs à encadrer dans le cadre de cette prestation.
- Une baisse des ventes de cartes de recharges d'électricité de XOF 314 millions avec la mise en place des compteurs individuels pour chaque ménage sur l'ensemble de nos sites agricoles.
- Une baisse des prestations d'encadrements des plantations en gestion de XOF 257 millions. Cette baisse fait suite à la suspension des prestations de paiements cash à fin 2019 sans équivalent en 2020.
- Le reste de la variation est constitué par les prestations de formation en baisse de XOF 82 millions.

d. Les produits accessoires et autres marchandises

Les produits accessoires enregistrent les ventes de carburant, d'articles de magasin et les mises à disposition de personnel.

La hausse observée sur les produits accessoires de XOF 418 millions résultent principalement de la hausse des mises à dispositions du personnel et de la cession de carburants respectivement pour XOF 262 millions et XOF 184 millions.

1. LA PRODUCTION IMMOBILISEE

La production agricole enregistre le transfert des travaux de production d'immobilisation agricole et de production non-agricole. La hausse de XOF 71 millions observée au cours de cette année s'explique par une hausse du niveau des investissements agricoles de XOF 286 millions comparé à 2019 ; compensée par la baisse des productions immobilisées non agricoles de XOF 214 millions au cours de l'exercice.

2. LES AUTRES PRODUITS

Cette rubrique enregistre des reprises de charges provisionnées pour risques ainsi que divers autres produits. Les reprises de charges provisionnées pour risques au cours de cet exercice ont porté principalement sur des reprises de provision relatives aux rejets crédit de TVA de XOF 1.082 millions, et des reprises de provisions sur créances pour une valeur de XOF 290 millions.

Les divers autres produits enregistrent principalement au cours de l'exercice des produits issus de pénalités commerciales, de dédommagement divers, des sommes prescrites ainsi que d'indemnités d'assurance.

This result was offset by a decline in sales of wood chips, logs and palm bunches due to a decrease in sales volumes of XOF 160 million, XOF 3 million and XOF 64 million respectively.

c. Works and services

Works and services are made of technical assistance to private farmers delivered on FIRCA contracts, training and other services. The total decreases by XOF 30 million in the year:

- An increase in FIRCA supervision services during this fiscal year of XOF 621 million. This is mainly the result of the FIRCA contract with a larger number of Smallholders to be supervised.
- A decrease in sales of electricity recharge cards of XOF 314 million with the implementation of individual meters for each household on several of our agricultural sites.
- A decrease in supervision services for managed plantations of XOF 257 million. This decrease follows the suspension of cash payment services at the end of 2019, with no equivalent in 2020.
- The rest of the variation is made up of training services down by XOF 82 million.

d. Other incomes, other goods

This include sales of fuel, stored items, secondment of personnel.

The increase observed in ancillary products of XOF 418 million is mainly due to the increase in staff secondment and the sale of fuel for XOF 262 million and XOF 184 million respectively.

1. CAPITALIZED PRODUCTION

Capitalized production register the transfer of expenses incurred in the production by SAPH of agricultural and industrial assets. The increase of XOF 71 million observed during the year is explained by an increase in the level of agricultural investments of XOF 286 million compared to 2019; offset by the decrease in non-agricultural fixed production of XOF 214 million during the year as industrial capacity investment in 2020 was minimal.

2. OTHER INCOMES

This entry covers reversions of provisions for risks and miscellaneous incomes.

The reversals of charges provisioned for risks during this financial year mainly related to provisions relating to VAT credit rejections of XOF 1,082 million, and reversals of provisions on receivables for a value of XOF 290 million. The various other products mainly record during the financial year income from commercial penalties, various compensation, prescribed sums as well as insurance refunds.

NOTE 22. LES ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES

a. Achat de caoutchouc

ACHATS DE CAOUTCHOUC PV	2020	2019	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Achat PV - millions XOF	87 262	78 346	8 916	11%	8 916
Quantités achetées - Tonnes	191 147	160 576	30 571	19%	13 956
Prix d'achat par kilogramme	457	488	-31	-6%	-5 040

Les achats de caoutchouc aux planteurs villageois s'élevèrent à XOF 87.262 millions à fin décembre 2020, soit une hausse de XOF 8.916 millions par rapport à ceux de 2019.

Cette variation découle principalement de l'effet des volumes achetés (+30.571 tonnes) avec un impact en valeur de XOF 13.956 millions. Cet effet volume est réduit de XOF 5.040 millions par l'effet du prix moyen d'achat en baisse par rapport à 2019 (XOF 31 le kilogramme).

b. Les autres achats

Les autres achats augmentent de XOF 1.485 millions par rapport à décembre 2019 et s'expliquent principalement par :

- La hausse des emballages et des fournitures magasins de XOF 341 millions due à une augmentation :
 - o Des fournitures servant aux conditionnements des produits finis avec la hausse des achats de fond de palette (XOF 250 millions), de sacs incolores (XOF 58 millions), de gaines incolores (XOF 17 millions) ; et une diminution des achats de palettes plastiques, des intercalaires et des housses respectivement de XOF 141 millions, XOF 61 millions et XOF 89 millions.
 - o Des pièces de rechanges usines de XOF 307 millions liés à plusieurs dépannages sur nos lignes de productions en 2020 contrairement à 2019.

Les hausses observées sur les emballages sont à mettre en rapport avec la hausse de l'activité sur 2020 comparé à 2019.

- La hausse des achats de matières consommables de XOF 599 millions en relation avec la hausse des intrants industriels (acides phosphoriques, SHA et contreplaqué) en rapport avec la hausse de l'activité sur 2020 comparé à 2019 d'une part, et la hausse des achats des intrants agricoles (chlorures de potassium) pour l'amélioration de la rentabilité de nos plantations matures par l'amélioration de la fertilité des sols d'autre part.
- La hausse des matières combustibles de XOF 386 millions en 2020 par rapport à 2019 liée essentiellement à l'augmentation des achats de gaz butane et de gasoil respectivement de XOF 179 millions et XOF 180 millions. Cette augmentation est liée à l'activité.
- La hausse de la consommation d'électricité de XOF 194 millions est à mettre en rapport avec la hausse de l'activité.

NOTE 22. PURCHASES

a. Rubber purchases

Purchases of rubber from smallholders amount to XOF 87,262 million in 2020, a jump of XOF 8,916 million compared to 2019.

This variation is mainly due to the effect of purchased volumes (+30,571 tonnes) with a value impact of XOF 13,956 million. This volume effect is reduced by XOF 5,040 million by the price effect, which was lower compared to 2019 with the SICOM fall (XOF 31 per kilogram).

b. Other purchases

Other purchases increased by XOF 1,485 million compared to December 2019 and are mainly explained by:

- The increase in packaging and store supplies of XOF 341 million due to an increase of supplies used for packaging finished products, the increase in purchases of wooden pallets (XOF 250 million), wrapping bags (XOF 58 million), sheaths (XOF 17 million); and a decrease in purchases of plastic pallets, dividers and covers respectively by XOF 141 million, XOF 61 million and XOF 89 million.
- XOF 307 million factory spare parts linked to several repairs on our production lines in 2020 unlike 2019. The increases observed on packaging are in line with the activity improvement in 2020 compared to 2019.
- The increase in industrial inputs of XOF 599 million (phosphoric acid, SHA and plywood) also in line with the activity increase. We also noticed an increase for agricultural inputs (potassium chlorides) to improve the productivity of our mature plantations by improving soil fertility.
- The increase in fuel of XOF 386 million in 2020 compared to 2019 is representing the inflation in purchases of butane gas and diesel fuel respectively of XOF 179 million and XOF 180 million. This increase is equally linked to the level of activity;
- The increase in electricity consumption of XOF 194 million for the same reasons.

NOTE 23. LES TRANSPORTS**NOTE 23. TRANSPORTATION**

Transports	2020 a	2019 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Transports sur ventes	561	440	121	27%
Transports du Personnel	0	1	-1	-100%
Transports de plis	13	13	-0	-3%
Autres - transports	65	74	-9	-12%
TOTAL	639	528	111	21%

La hausse des frais de transport de XOF 111 millions est en rapport avec les transports sur vente. Cette hausse est la conséquence des charges de transport sur les ventes de CPO (huile de palme) qui augmentent de XOF 141 millions, compensées par une baisse des charges de transport sur les chips de bois liées à la baisse des volumes vendus.

A transport cost increase of XOF 111 million on sales is noted. This is the consequence of transport costs on sales of CPO (palm oil) which increased by XOF 141 million, offset by a drop in transport costs on wood chips linked to the drop in volumes sold.

NOTE 24. LES SERVICES EXTERIEURS

Les services extérieurs sont en hausse de XOF 556 millions et se rapportent principalement à :

- La hausse de la sous-traitance générale de XOF 181 millions. Elle s'explique principalement par :
 - o Une hausse de XOF 185 millions des frais de transformation des graines de palmier en huile de palme sans équivalent en 2019
 - o Une hausse de XOF 115 millions des frais de transfert de la production achetée de nos ponts bascules extérieurs vers les ponts bascules de nos usines, due à une hausse des volumes transférés.
 - o Une baisse de XOF 305 millions des travaux de plantations qui s'explique d'une part par la réduction de l'activité de broyage pour la vente de chips de bois, et d'autre part, par la réduction des travaux d'entretien des champs.
 - o Une hausse de XOF 167 millions de la sous-traitance liée au transfert de notre production usinée de nos magasins UAI vers nos magasins au port en rapport avec la hausse des expéditions au port.
- La hausse des entretiens et réparations de XOF 450 millions et s'explique par :
 - o La hausse des entretiens des bâtiments pour XOF 233 millions. Cette hausse concerne principalement les bâtiments d'usines (granulation Toupah), les travaux d'entretien des lagunes pour le traitement des affluents à Bongo et Rapides Grah ; et l'entretien des logements sociaux et les travaux d'électrification de nos villages.
 - o La hausse des frais de maintenance de XOF 217 millions. Cette hausse est principalement due à la révision annuelle de nos usines qui a engendré d'importants travaux sur 2020 contrairement à 2019 (année au cours de laquelle nous avons observé très peu de travaux de révision).
 - o La hausse des primes d'assurances de XOF 120 millions suite à une revalorisation du capital à assurer au cours de l'exercice.

NOTE 24. EXTERNAL SERVICES

External services are up by XOF 556 million and mainly relate to:

- The increase in general subcontracting of XOF 181 million It is mainly explained by an unprecedented increase of XOF 185 million in processing costs for palm seeds into palm oil in 2019;
- An increase of XOF 115 million in the cost of transferring the production purchased from our external weighbridges to the weighbridges of our factories, due to an increase in the volumes transferred.
- A decrease of XOF 305 million in plantation expenses which is explained on the one hand by the reduction in the crushing activity for the sale of wood chips, and on the other hand, by the reduction in maintenance work the fields.
- An increase of XOF 167 million in subcontracting linked to the transfer of the processed production from our stores to the port in line with in shipments.

The increase in maintenance and repairs of XOF 450 million explained as follows:

- The increase in building maintenance for XOF 233 million. This increase mainly concerns factory buildings (Toupah granulation), maintenance work on lagoons for the treatment of tributaries at Bongo and Rapides Grah; and maintenance of social housing and electrification works in our villages.
- The increase in maintenance costs of XOF 217 million This increase is mainly due to the annual overhaul of our factories which generated significant work in 2020 unlike 2019 (year in which we observed very little overhaul work).
- The increase in insurance premiums of XOF 120 million following a revaluation of the amounts to be insured during the year.

- La hausse de la rémunération des intermédiaires et conseils qui progressent de XOF 118 millions qui s'explique principalement par la rémunération des transitaires en hausse (XOF 510 millions), en rapport avec la hausse de l'activité ; et par les baisses de l'assistance technique (XOF 71 millions) et des autres honoraires (XOF 325 millions). La baisse des autres honoraires fait suite à la non-reconduction de prestations sur 2020.
- La baisse des frais de cotisation de XOF 113 millions suite à un changement de méthode de comptabilisation sur 2020. Les frais de cotisations Apromac initialement comptabilisés dans cette rubrique ont été reclassés en « frais sur achat ».
- La baisse des frais de missions de XOF 144 millions est à mettre en relation avec les restrictions de déplacements observées pendant la crise du Covid-19 en Côte d'Ivoire.

- The increase in the remuneration of intermediaries and coucels by XOF 118 million mainly due to freight forwarding (XOF 510 million), in line with the increase in activity; and by a reduction in technical assistance costs (XOF 71 million) as well as other fees (XOF 325 million). The decrease in other fees follows the non-renewal of services in 2020.
- The decrease in contribution costs of XOF 113 million following a change in accounting methods for Apromac contribution costs initially recognized in this heading now included as "purchasing costs".
- The drop in travel expenses of XOF 144 million due to the travel restrictions observed during the Covid-19 crisis in Côte d'Ivoire.

NOTE 25. LES IMPOTS ET TAXES

NOTE 25. TAXATION

Impôts et Taxes	2020 a	2019 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Impôts fonciers et taxes annexes	624	763	-139	-18%
Patentes, licences et taxes annexes	344	799	-455	-57%
Taxes sur appointements et salaires	760	505	256	51%
Taxes d'apprentissage	66	64	2	3%
Formation professionnelle continue	99	192	-93	-48%
Autres impôts et taxes directs	158	143	14	10%
Droits d'enregistrement	21	44	-23	-52%
Amendes pénales et fiscales	12	202	-190	-94%
Autres impôts et taxes	502	82	420	512%
TOTAL	2 588	2 794	-206	-7%

Les impôts et taxes sont en en baissent de XOF 206 millions au cours de cet exercice ; cela s'explique par :

- L'impôt foncier et la contribution des patentes qui baissent de XOF 594 millions, en rapport avec le redressement fiscal de 2019 sans contrepartie sur l'exercice 2020.
- Les impôts sur salaires (ITS, taxes d'apprentissage et formation continue) qui augmentent de XOF 256 millions suite à un ajustement de l'assiette d'imposition pour tenir compte des conclusions du dernier contrôle sur les ITS.
- Les amendes et pénalités fiscales en baisse de XOF 190 millions, en relation avec le redressement fiscal dont a fait l'objet SAPH en 2019 sans contrepartie en 2020.
- Une hausse des autres impôts et taxes de XOF 420 millions qui découle des sommes définitivement rejetées suite à notre demande de réexamen sur le remboursement des crédits de TVA.

Taxes are down by XOF 206 million during this fiscal year as:

- The property tax and business licenses decreased by XOF 594 million, in relation with the tax adjustment of 2019.
- Payroll taxes (ITS, apprenticeship and continuing education taxes) which increased by XOF 256 million following an adjustment of the tax base, taking into account the conclusions of the last control on ITS.
- Fines and tax penalties down by XOF 190 million, as we did not record a tax control in 2020, unlike 2019.
- An increase in other taxes of XOF 420 million representing the sums definitively rejected following our request for review on VAT credit refunds.

NOTE 26. LES CHARGES ET PERTES DIVERSES

Les charges et pertes diverses baissent de XOF 941 millions. Elles enregistrent principalement :

- Une baisse des charges diverses notamment les charges d'ITS et de IRVM issues du redressement fiscal de 2019 pour XOF 829 millions.
- Une baisse de XOF 204 millions des charges provisionnées principalement liées au rejet d'une partie des sommes soumises au remboursement des crédits de TVA sur 2019.

NOTE 26. NON OPERATING EXPENSES AND LOSSES

Miscellaneous charges and losses fell by XOF 941 million. They mainly record:

- A decrease in miscellaneous charges, in particular ITS and IRVM charges resulting from the 2019 tax adjustment for XOF 829 million.
- A decrease of XOF 204 million in provisioned charges mainly related to the rejection of part of the sums subjected to the VAT credits refunds in 2019.

NOTE 27. LES CHARGES DE PERSONNEL

NOTE 27. STAFF EXPENSES

Charges du personnel	2020 a	2019 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Rémunération personnel	18 186	16 622	1 564	9%
Charges sociales	1 671	1 635	37	2%
Autres charges sociales	960	775	185	24%
TOTAL	20 817	19 031	1 785	9%

Les charges du personnel sont en hausse de XOF 1.785 millions au cours de cet exercice comparé à 2019. Cette hausse de la masse salariale est en rapport avec la hausse du salaire moyen mensuel du personnel (XOF 267.424 en 2020 contre 237.473 en 2019).

La hausse du salaire moyen mensuel s'explique principalement par le fait qu'il y a eu en cours d'année 2019 une revalorisation de la catégorie et des primes de certains emplois d'une part ; et d'autre part une correction sur la masse salariale (charge provisionnée) avec un impact de XOF 366 millions sur 2020 sans équivalent en 2019.

Staff expenses shot up XOF 1.785 million in 2020 compared to 2019. This results from salary increases as the average monthly wage cost increases (XOF 267,424 in 2020 against 237,473 in 2019).

This is mainly explained by the fact that some revaluations of categories and bonuses were decided in 2019 and affected the whole 2020 exercise. Also a correction on the wage bill (provisioned charge) with an impact of XOF 366 million was accounted for in 2020.

NOTE 28. LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

NOTE 28. DEPRECIATION AND PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent globalement de XOF 84 millions et s'expliquent par :

- Les dotations aux amortissements des biens incorporels qui augmentent de XOF 23 millions font suite à l'acquisition du module TRM de SAP
- Les dotations aux amortissements des biens corporels augmentent de XOF 116 millions essentiellement en rapport avec les biens pris en crédit-bail au cours de l'exercice.
- Les dotations aux provisions d'exploitations en baisse de XOF 55 millions enregistrent les ajustements des engagements retraites IFC pour XOF 212 millions ainsi que des provisions sur les litiges avec les populations riveraines portant sur nos concessions.

Depreciation and provisions increased overall by XOF 84 million and can be explained by:

- Amortization charges for intangible assets increment of XOF 23 million for the acquisition of the TRM module from SAP.
- Depreciation charges for tangible goods increased by XOF 116 million mainly in connection with vehicles leased during the year.
- The operating provisions, down by XOF 55 million, record adjustments to IFC pension commitments for XOF 212 million as well as provisions on disputes with local communities on our concessions.

NOTE 29. LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier évolue très peu entre 2019 et 2020 et masque la baisse des intérêts sur le court terme de XOF 63 millions et une hausse des moyens et longs termes de XOF 80 millions, au cours de cet exercice.

RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE IFRS

I. Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes SYSCOHADA

Pour les besoins du passage en IFRS les comptes 2020 ont été présentés selon le format IFRS. Les principaux retraitements effectués ayant abouti à la présentation des tableaux de passage aux normes IFRS sont résumés ci-après :

Au titre de la norme IAS 1, la présentation du bilan se fait suivant le critère d'exigibilité et de liquidité croissante. Ainsi, les emprunts à échéances 1 an au plus sont reclassés en passifs courants et ceux à plus d'un an sont en passifs non courants. De même, les opérations ne générant pas un accroissement net de l'actif, et ne correspondant donc pas à la définition de produits ont été reclassées ;

La production immobilisée est ainsi reclassée en charges externes ou en charges financières (intérêts activés) et les transferts de charges reclassés en charges externes.

Au titre de la norme IAS 2, l'écart d'évaluation sur la juste valeur du stock sur la matière première est reclassé en résultat et l'écart d'évaluation sur la juste valeur du stock sur la production agricole est reclassé en résultat.

Au titre de la norme IAS 12, les impôts différés sont calculés sur les retraitements de passage des comptes sociaux aux comptes IFRS et sur les différences entre les bases comptable et fiscale des actifs et passifs présentés dans les états financiers.

Au titre de la norme IAS 37, l'amortissement dérogatoire du fonds commercial de l'ex-SAIBE ne répondant pas aux critères de provisions et de dépréciations au sens de la norme est reclassé en bilan dans les réserves.

Au titre de la norme IAS 41, Les actifs biologiques de Bettié (ex-SAIBE) ont été réévalués et l'écart d'évaluation est reclassé en réserves. Toujours au titre de cette norme, les actifs biologiques (plants ou pépinières) contenus dans les stocks sont reclassés dans le résultat.

Au titre de la norme IFRS 3, l'écart d'acquisition provenant de l'opération de regroupement avec ex-SAIBE de Bettié au début de l'exercice 2007 est reclassé dans les réserves.

NOTE 29. FINANCIAL RESULT

The financial result shows little variation between the two financial years as short-term interest decrease by XOF 63 million while medium and long terms charges surge by XOF 80 million.

IFRS RESULTS AND FINANCIAL POSITION

I. Main restatements made in relation to SYSCOHADA accounts

For the purposes of the transition to IFRS, the 2020 accounts have been presented in accordance with the IFRS format. The main reclassifications recorded for IFRS standards are summarized below:

Under IAS 1, the presentation of the balance sheet is done according to the criteria of due date and increasing liquidity. Thus, borrowings maturing within one year are reclassified as current liabilities and those over one year are under non-current liabilities. Likewise, operations not generating a net increase in assets, and therefore not corresponding to the definition of products, have been reclassified;

Capitalized production is thus reclassified as external charges or as financial charges (capitalized interest) and the transfers of charges reclassified as external charges.

Under IAS 2, the valuation at fair value of the raw materials inventory and of the agricultural production inventory are reclassified in profit or loss.

Under IAS 12, deferred taxes are calculated on the transition from the parent company accounts to the IFRS accounts and on the differences between the accounting and tax bases of the assets and liabilities presented in the financial statements.

Under IAS 37, the exceptional depreciation of the goodwill of the ex-SAIBE that does not meet the criteria for provisions and depreciation within IFRS and is reclassified in the balance sheet as reserves.

Under IAS 41, The biological assets of Bettié (formerly SAIBE) have been revaluated and the variation is reclassified as reserves. Also under this standard, biological assets (plants or nurseries) contained in stocks are reclassified in the result.

Under IFRS 3, goodwill arising from the merger transaction with ex-SAIBE at the start of the 2007 financial year is reclassified in reserves.

Au titre de la norme IFRS 9, les avances et autres créances à long terme ont été réévalués au coût amorti par actualisation au taux effectif de 9,45%. Les écarts de réévaluation sont reclassés en résultat. Toujours au titre de cette norme, les engagements de contrats à terme, à échéance future sont évalués à leur juste valeur. Les écarts de réévaluation sont reclassés en réserve.

Under IFRS 9, advances and other long-term receivables were revalued at amortized cost by discounting at the effective rate of 9.45%. Revaluation differences are reclassified in profit or loss. Also under this standard, forward contract commitments with a future maturity are valued at their fair value. Revaluation differences are reclassified as a reserve.

II. Réconciliations SYSCOHADA/IFRS au 31 décembre 2020

Les impacts reconnus aux états financiers suite à la mise en application des normes IFRS au 31 décembre 2020 sont affichés par le rapprochement ci-dessous :

II. Reconciliations SYSCOHADA/IFRS as of December 31st, 2020

Differences between Syscohada Révisé financial statements and IFRS financial statements are shown in the following reconciliation statements:

SAPH BILAN IFRS 31/12/2020	31.12.2020 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2020 IFRS
ACTIFS										
Immobilisations incorporelles	8 701 406						-8 649 304			52 102
Écarts d'acquisition	0						6 107 616			6 107 616
Immobilisations corporelles	33 072 033									33 072 033
Droits d'usage des immobilisations louées	708 000								1 827 963	2 535 963
Actifs biologiques	43 080 652					750 542				43 831 194
Actifs financiers non courants	287 304							-60 299		227 006
Impot différé actif	0									0
Actifs non courants	85 849 395	0	0	0	0	750 542	-2 541 688	-60 299	1 827 963	85 825 914
Stocks	35 481 773		1 894 724			-314 633				37 061 864
Créances clients	16 452 792									16 452 792
Autres actifs courants	7 707 949							546 370		8 254 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 555 962									11 555 962
Actifs courants	71 198 476	0	1 894 724	0	0	-314 633	0	546 370	0	73 324 937
Total actif	157 047 871	0	1 894 724	0	0	435 909	-2 541 688	486 072	1 827 963	159 150 851

	31.12.2020 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2020 IFRS
PASSIFS										
Capitaux propres	78 175 663	0	1 894 724	-3 044 499	8 649 304	435 909	-2 541 688	551 171	-115 956	84 004 628
Capital social	14 593 621									14 593 621
Reserves	53 562 198	0		-2 650 168	8 649 304	650 432	-2 541 688	600 278	-51 313	58 219 043
Report à nouveau	2 526 810									2 526 810
Résultat	7 493 034		1 894 724	-394 331		-214 523		-49 107	-64 642	8 665 154
Emprunt long terme	29 144 107	-8 670 370						-65 100		20 408 638
Passifs locatifs	450 171								1 712 383	2 162 553
Provision	8 664 665				-8 649 304					15 361
Autres passifs financiers	0									0
Impot différé passif	0			3 044 499						3 044 499
Passifs non courants	116 434 605	-8 670 370	1 894 724	0	0	435 909	-2 541 688	486 072	1 596 427	109 635 678
Concours bancaires	19 910 805									19 910 805
Emprunt part court terme	0	8 670 370								8 670 370
Passif de location à court terme	266 933								231 537	498 469
Fournisseurs et autres créanciers	20 263 435									20 263 435
Autres passifs courants	172 093									172 093
Passifs courants	40 613 266	8 670 370	0	0	0	0	0	0	231 537	49 515 172
Total passif	157 047 871	0	1 894 724	0	0	435 909	-2 541 688	486 072	1 827 963	159 150 850

SAPH
PASSAGE COMPTE DE RESULTAT IFRS
31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT <i>En milliers de XOF</i>	31.12.2020 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 41 Actif biologique	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2020 IFRS
Chiffre d'affaires	158 789 037							158 789 037
Achats consommés	-102 796 869		1 894 724					-100 902 145
Marge brute	55 992 169	0	1 894 724	0	0	0	0	57 886 892
Charges de personnel	-20 816 958							-20 816 958
Charges externes	-17 712 278	2 760 915					267 879	-14 683 485
Impôts et taxes	-2 587 834							-2 587 834
Dotations aux amortissements et provisions	-8 465 735				-214 523		-174 451	-8 854 709
Reprises provisions	394 957							394 957
Autres produits d'exploitation	2 215 549	-571 400						1 644 149
Autres charges d'exploitation	-1 007 765							-1 007 765
Resultat opérationnel courant	8 012 106	2 189 515	1 894 724	0	-214 523	0	93 427	11 975 248
Autres produits opérationnels	3 060 557	-2 941 925						118 633
Autres charges opérationnels	-173 339							-173 339
Resultat opérationnel	10 899 324	-752 410	1 894 724	0	-214 523	0	93 427	11 920 542
Charge d'intérêt des passifs locatifs	0						-158 070	-158 070
Charge financières	-2 583 943	752 410				-49 107		-1 880 640
Autres produits financiers	37 086							37 086
Autres charges financières	0							0
Cout de l'endettement financier net	-2 546 857	752 410	0	0	0	-49 107	-158 070	-2 001 624
Resultat avant impot	8 352 467	0	1 894 724	0	-214 523	-49 107		9 918 918
Charge/Produit d'impot sur les sociétés	-859 433			-394 331				-1 253 764
Résultat net	7 493 034	0	1 894 724	-394 331	-214 523	-49 107	0	8 665 154

III. Etats financiers IFRS au 31 décembre 2020

III.1 Etat de la situation financière

Le tableau ci-dessous présente les états de la situation financière de l'entreprise selon la norme IFRS au 31 décembre 2020

SAPH
BILAN IFRS
31/12/2020

En milliers de FCFA

	31-déc-20	31-déc-19
ACTIFS		
Immobilisations incorporelles	52 102	16 933
Ecarts d'acquisition	6 107 616	6 107 616
Immobilisations corporelles	33 072 033	37 399 718
Droits d'usage des immobilisations louées	2 535 963	1 800 987
Actifs biologiques plantes productrices	43 831 194	42 948 175
Actifs financiers non courants	227 006	223 049
Impot différé actif	0	0
Actifs non courants	85 825 914	88 496 477
Stocks	37 061 864	31 701 980
Créances clients	16 452 792	14 618 779
Autres actifs courants	8 254 319	5 502 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 555 962	7 163 565
Actifs courants	73 324 937	58 986 867
Total actif	159 150 851	147 483 344

En milliers de FCFA

	31-déc-20	31-déc-19
PASSIFS		
Capitaux propres	84 004 628	74 752 393
Capital social	14 593 621	14 593 621
Reserves	58 219 043	57 602 723
Report à nouveau	2 526 810	-847 996
Resultat	8 665 154	3 404 046
Emprunt long terme	20 408 638	13 172 500
Passifs locatifs	2 162 553	1 628 980
Provision	15 361	81 169
Autres passifs financiers	0	0
Impot différé passif	3 044 499	2 366 666
Passifs non courants	109 635 678	92 001 708
Concours bancaires	19 910 805	25 561 173
Emprunt part court terme	8 670 370	6 802 149
Passif de location à court terme	498 469	223 320
Fournisseurs et autres créditeurs	20 263 435	21 507 466
Autres passifs courants	172 093	1 387 529
Passifs courants	49 515 172	55 481 636
Total passif	159 150 850	147 483 344

III. IFRS 2020 FINANCIAL STATEMENTS

III.1 FINANCIAL STATEMENTS

Below the IFRS balance sheet as of December 31st, 2020

III.2 Compte de résultat

III.2 IFRS Profit and Loss statement as of December 31st, 2020

SAPH
 COMPTE DE RESULTAT IFRS
 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT <i>En milliers de FCFA</i>	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires	158 789 037	143 735 241
Achats consommés	-100 902 145	-90 721 429
Marge brute	57 886 892	53 013 812
Charges de personnel	-20 816 958	-19 031 494
Charges externes	-14 683 485	-13 987 100
Impôts et taxes	-2 587 834	-2 794 269
Dotations aux amortissements et reprises	-8 854 709	-8 907 425
Reprises provisions	394 957	227 257
Autres produits d'exploitation	1 644 149	268 875
Autres charges d'exploitation	-1 007 765	-1 949 256
Resultat opérationnel courant	11 975 248	6 840 400
Autres produits opérationnels	118 633	35 557
Autres charges opérationnels	-173 339	-258 879
Resultat opérationnel	11 920 542	6 617 079
Charge d'intérêt des passifs locatifs	-158 070	-134 014
Charges financières	-1 880 640	-1 697 293
Autres produits financiers	37 086	6 531
Autres charges financières	0	0
Cout de l'endettement financier net	-2 001 624	1 824 776
Resultat avant impot	9 918 918	4 792 302
Charge/Produit d'impôt sur les sociétés	-1 253 764	1 388 257
Résultat net	8 665 154	3 404 046

Compte de résultat par action

Resultat par action	31-déc-20	31-déc-19
Dilué	1,695	0,666
Non dilué	1,695	0,666

III.3 État du résultat global**III.3 Comprehensive income statement as of December 31st, 2020.**

<i>En milliers de XOF</i>		31/12/2020	31/12/2019
SAPH - ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net de la période		8 665 154	3 404 046
I. Eléments ultérieurement recyclables en compte de résultat:			
Variation de juste valeur des instruments de couverture		1 134 007	-309 757
Effet d'impôt		-283 502	77 439
	Sous-total I	850 506	-232 318
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		9 515 660	3 171 728

III.4 Tableau des flux de trésorerie**III.4 IFRS Cash Flow Statement as of December 31st, 2020**

<i>En milliers de XOF</i>		31-déc-20	31-déc-19
SAPH - Tableau de flux de trésorerie - 31 Décembre 2020			
Résultat net		8 665 154	3 404 046
Elimination des amortissements et provisions		8 175 011	8 662 418
Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)		-2 391 987	-372 330
Elimination des plus ou moins values de cession		54 530	223 322
Total marge brute d'autofinancement		14 502 708	11 917 455
Elimination variation impôts différés		394 331	22 256
Incidence de la variation des stocks et en cours		-2 868 191	-5 236 936
Incidence de la variation des créances & emplois assimilés		-3 866 983	-4 430 306
Incidence de la var. des fournisseurs & ressources assimilés		-1 497 895	4 250 134
Flux net généré par (affecté à) l'activité		6 663 970	6 522 603
Acquisition d'immobilisations		-6 591 859	-9 431 603
Cession d'immobilisations		171 473	73 166
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements		-6 420 387	-9 358 438
Dividendes versés		0	
Emissions d'emprunts		16 582 517	7 000 000
Remboursements d'emprunts		-6 783 335	-6 313 680
Variation nette des concours bancaires		0	
Total flux net provenant du (affecté au) financement		9 799 181	686 320
Variation de trésorerie		10 042 765	-2 149 515
Trésorerie d'ouverture		-18 397 608	-16 248 093
Trésorerie de clôture		-8 354 843	-18 397 608

III.5 Tableau de variation des capitaux propres

III.5 IFRS EQUITY MOVEMENTS as of December 31st, 2020

<i>En milliers de FCFA</i> SAPH - Variation des capitaux propres	Capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2019	14 593 621	8 123 138	50 410 251	-1 367 439	71 759 571
Affectation du résultat 2018 en réserves		50 410 251	-51 258 247	1 367 439	519 443
Dividendes versés					0
Juste valeur instrument couverture vente a terme		-673 966			-673 966
Impot différé sur instrument couverture vente a terme		168 492			168 492
Impot différé sur JV instruments financiers		-210 669			-210 669
Juste valeur actifs biologiques		-214 523			-214 523
Résultat 2019				3 404 045	3 404 045
Capitaux propres au 31 décembre 2019	14 593 621	57 602 723	-847 996	3 404 045	74 752 393
Capitaux propres au 1er janvier 2020	14 593 621	57 602 723	-847 996	3 404 045	74 752 393
Affectation du résultat 2019 en réserves			3 374 806	-3 404 045	-29 239
Dividendes versés					0
Impot sur le résultat		-22 256			-22 256
JV des Actif biologique		-214 523			-214 523
JV des Instruments financiers		53 908			53 908
Juste valeur instrument couverture vente a terme		1 134 007			1 134 007
Impot différé sur instrument couverture vente a terme		-283 502			-283 502
Contrat de location		-51 313			-51 313
Résultat 2020				8 665 154	8 665 154
Capitaux propres au 31 décembre 2020	14 593 621	58 219 043	2 526 810	8 665 154	84 004 628

<i>En milliers de FCFA</i> SAPH - Rapprochement des capitaux propres IFRS/Sycohada	31-déc-20	31-déc-19
Capitaux propres SYSCOHADA	78 175 663	70 682 629
Impot - IAS 12	-3 044 499	-2 366 666
Provisions, actifs & passifs éventuels - IAS 37	8 649 304	8 649 304
Stock - IAS 2	1 894 724	263 425
Actif biologique IAS 41	435 909	650 432
Regroupement d'entreprise - IFRS 3	-2 541 688	-2 541 688
Instrument financier - IFRS 9	551 171	-533 729
Contrat de location - IFRS 16	-115 956	-51 313
Capitaux propres IFRS	84 004 628	74 752 393

E. EVENEMENTS IMPORTANTS & PERSPECTIVES 2021

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le début de l'année 2021, la quasi-totalité des pays du monde fait face à une nouvelle vague de la pandémie du coronavirus dit COVID – 19. Malgré tout, les impacts de cette nouvelle vague sur l'économie mondiale sont moins visibles que lors de l'exercice précédent.

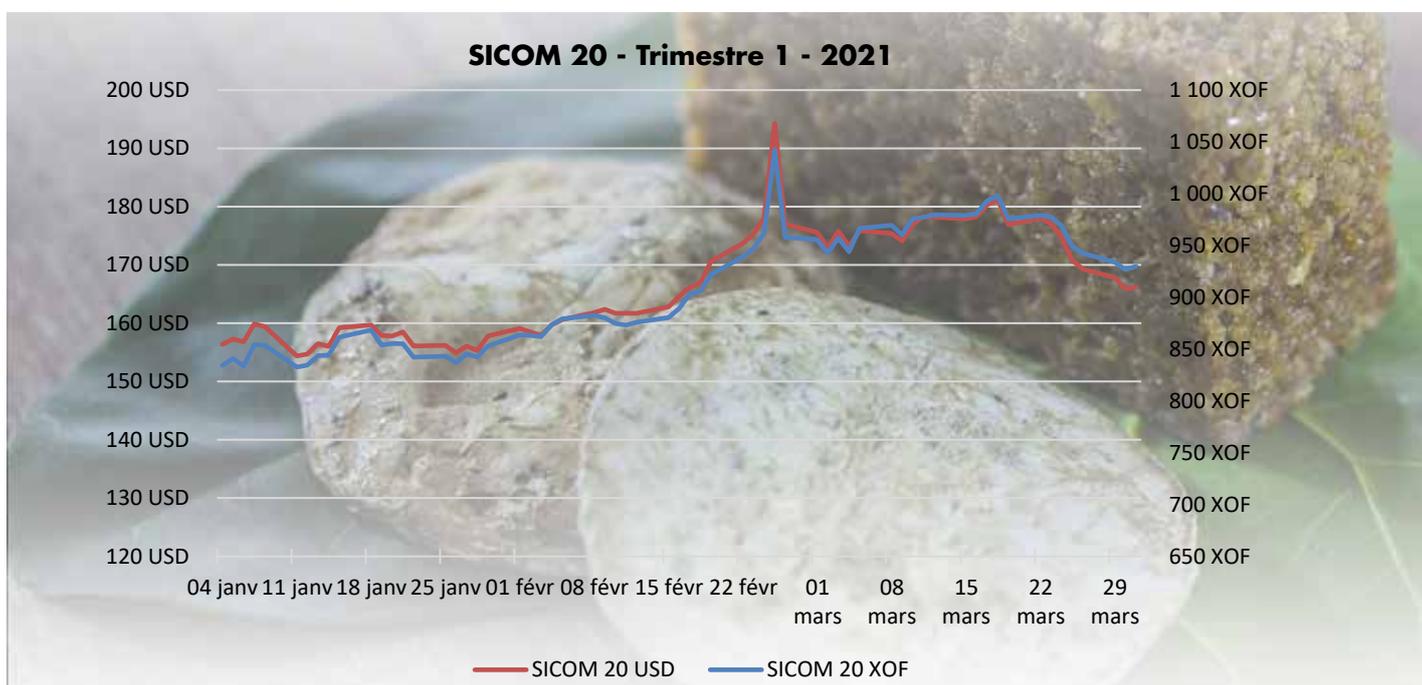
C'est dans ce contexte que SAPH a officiellement lancé, lors d'une conférence de presse, le démarrage du projet de construction de sa sixième usine de transformation de caoutchouc naturel dans la localité de Soubré.

SIGNIFICANT EVENTS & PERSPECTIVES 2021

Important events since the end of the year

Since the start of 2021, almost all countries are facing a new wave of the COVID-19 pandemic. It must be noted that the impacts of this new wave on the global economy are less flagrant than what happened in the first wave.

SAPH officially launched at a press conference in April the project for the construction of its sixth natural rubber processing plant in the town of Soubré.



La tendance haussière des cours mondiaux du caoutchouc observée dès le second trimestre 2020 s'est poursuivie sur le premier trimestre 2021.

À USD 1,5640 le kilogramme en début d'année, les cours du caoutchouc progressent de 6% pour s'établir à USD 1,6660 le kilogramme à fin mars 2021. La moyenne observée sur le premier trimestre 2021 (USD 1,6620 le kilogramme) est en très nette progression par rapport à celle observée au cours de 2020 (USD 1,3176 le kilogramme). Cette tendance laisse augurer que les cours seront meilleurs que ceux observés au cours de l'exercice 2020.

The upward trend in world rubber prices witnessed in the second half of 2020 continued into the first quarter of 2021.

From USD 1.5640 per kilogram at the start of the year, rubber prices rose 6% to settle at USD 1.6660 per kilogram at the end of March 2021. The average observed over the first quarter of 2021 (USD 1.6620 per kilogram) is up sharply compared to that observed in 2020 (USD 1.3176 per kilogram). This trend seems to suggest rubber prices will be better in 2021.

Perspective d'activité 2021

SAPH a prévu augmenter sa production usinée de 5% (soit 11.000 tonnes en plus) par rapport à celle réalisée en 2020 pour la porter à 229.000 tonnes en 2021. Cette progression devrait améliorer ses volumes de ventes et son résultat net pour un cours du caoutchouc légèrement en hausse par rapport à celui observé en 2020.

Toutefois, l'incertitude du marché oblige à avoir une attitude prudente quant aux résultats de 2021.

Forecasts 2021

SAPH has planned to increase processed production by 5% (or 11,000 tons) compared to 2020 and reach a total of 229,000 tons in 2021. This modest increase, no capacity investment having been recorded in 2020, should improve sales volumes and net profit, especially with the slightly improved rubber prices recorded.

However, market uncertainty requires to maintain a cautious stance on probable 2021 results.

Plan de financement

Financial plan

LIBELLES		Prévision au 31/12/2021	Réalisé au 31/12/2020	Réalisé au 31/12/2019
Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-8 355	-18 398	-16 248
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		24 360	15 508	11 735
- Variation des stocks		-4 225	-3 183	-4 636
- Variation des créances		-1 336	-4 039	-4 517
+ Variation du passif circulant (1)		-641	-1 872	3 304
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	B	18 158	6 414	5 886
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-77	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-20 783	-6 200	-8 977
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières				-78
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			111	36
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			60	38
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	C	-20 783	-6 106	-8 982
+ Augmentations de capital par apports nouveaux				
- Dividendes versés		-3 756		
+ Emprunts		581	16 583	7 000
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-7 714	-6 848	-6 054
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	F	-10 890	9 735	946
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	G	-13 515	10 043	-2 150
Trésorerie nette au 31 décembre N	H	-21 870	-8 355	-18 398
Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N				



DON SAPH

RESPONSABLE SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE

CHIFFRES CLÉS AU
31 DÉCEMBRE 2020

6 277
millions de FCFA

d'investissements
y compris



72 261

Planteurs encadrés
sur **255 662 ha**
dont **45 257 ha**
en immature



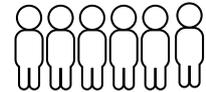
32 375 tonnes
en production propre



5
zones
d'implantation

87 262
millions de FCA
de matière première achetée
191 147
tonnes DRC

5 667



Collaborateurs
(au 31/12/2020)



17 Accidents
de Travail
Taux de Fréquence
1,33
Taux de gravité
0,06

19 069 ha



de Plantations
industrielles
matures
dont **2 014 ha**
de palmiers



781

Moustiquaires imprégnées
distribuées



4 734

Logements existant dont 496
en Brique de Terre Comprimée
et **1026** WC secs



1 715

Personnes dépistées
volontairement
du VIH-SIDA

216
millions

investis en projets
communautaires



25 Ecoles primaires
et préscolaires

120 Enseignants

4 598 Enfants
scolarisés



481

Naissances dans
les centres de santé

132 issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé

23 Dispensaires
et infirmeries **4** Ambulances



78 Personnel
de santé

83 156
Consultations dans
les centres de santé

10 764
issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé

1. GERER LA SANTE ET LA SECURITE DES TRAVAILLEURS A SAPH

1.1 VISION DE SAPH

La sécurité et la santé des travailleurs sont un enjeu majeur de la responsabilité sociétale de la SAPH, et nous souhaitons atteindre des normes de performance élevées en la matière afin de réduire de manière continue et durable les risques professionnels et les coûts engendrés par les accidents de tous genres ou les maladies dues au travail à la SAPH.

Pour améliorer de manière continue notre performance en matière de santé et sécurité au travail, SAPH a mis en place un système de management de la santé et de la sécurité au travail selon les exigences de la norme ISO **45001 V 2018**.

Pour faire face aux situations d'urgence dans les UAIS, les sites de Bongo, Toupah, Bettié et Yaoli ont achevés l'établissement de leur Plan d'Opération Interne (POI).

Le plan de gestion des situations d'urgence est un document opérationnel ayant pour objet de consigner l'ensemble des moyens de lutte à mettre en œuvre en cas d'accident ou de sinistre. Le site de Rapides-Grah a finalisé l'établissement de son POI et est en attente de validation par les organismes étatiques comme le CIAPOL, GSPM et l'ONPC.

Le décompte des effectifs à décembre 2020 est détaillé dans les tableaux ci-dessous

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN 2020



1.2 PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL, LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

1.2.1 La représentation du personnel au sein de SAPH

Des instances sur les sites SAPH permettent d'assurer la représentation du personnel. Elles ont pour mission de présenter les revendications personnelles ou collectives relatives aux salaires, au règlement hygiène et sécurité, au code du travail et aux conventions collectives applicables à SAPH.

1.2.2 Organisation du dialogue social

SAPH est attachée à la qualité du dialogue social. Il se traduit au sein de l'entreprise par la poursuite d'échanges à tous les niveaux y compris les actions menées pour sa consolidation.

Les activités utilisées pour maintenir le dialogue social sont ci-dessous énumérées :

- Communication mensuelle, réunion mensuelle, réunions de réseaux, Journées Annuelles du Management (JAM).

L'implication du personnel dans la définition des objectifs : réunion de revue budgétaire, groupe de travail sur diverses thématiques.

- Les actions de reconnaissance pour le personnel : meilleur contributeur, rémunération variable, idées progrès, cérémonies de vœux, assurance/retraite complémentaire, mutuelle, bilan annuel de santé.
- La formation du personnel et de leurs représentants au management, à la connaissance des procédures disciplinaires, au code du travail, aux conventions collectives.
- Rencontres régulières avec les délégués du personnel et les représentants syndicaux dans tous les sites et au moins deux fois par an avec la Direction générale.

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur l'ensemble de nos sites privilégie également le dialogue social :

- Consultation et implication des salariés (l'identification des risques professionnels, en tenant compte de leur proposition, et en les associant au choix des solutions retenues ...)
- Implication des instances de représentation du personnel (Comité Santé Sécurité au Travail, délégués du personnel)



1.3 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

SAPH évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération pratiqués par poste et ceux offerts par le marché du travail. Ces évaluations ont pour objectif de définir des perspectives d'évolution du salarié.

Une évaluation annuelle de tout son personnel est effectuée. Cela permet d'avoir une rémunération et des promotions équitables selon la performance individuelle. Le logiciel « SUCESS FACTORS » déployé est déjà utilisé pour l'évaluation des cadres. L'entreprise respecte les obligations sociales et fiscales sur les rémunérations et les avantages sociaux du personnel.

1.4 LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

SAPH s'engage à ne pas employer d'enfants, ni dans ses usines, ni dans ses plantations, à travers un code de lutte contre les pires formes de travail des enfants. SAPH a installé dans le cadre de cette lutte des comités

locaux de vigilance. Ils sont chargés de mener des campagnes de sensibilisation et d'évaluer les risques de travail des enfants dans les communautés.

Voir des images illustratives de la formation des comités de vigilance



SAPH, filiale de SIFCA a renforcé ses dispositions tant sur le plan des recrutements (vérification des pièces d'identité, des récépissés. etc....) qu'au niveau de la surveillance dans les plantations.

Pour les fournisseurs et les autres parties prenantes, les conditions générales d'achat précisent en son

chapitre 11 que « tout prestataire devra se conformer aux dispositions légales et réglementaires nationales et plus particulièrement celles relatives au droit social, environnemental et au travail des enfants. Il s'engage à ne pas employer d'enfants, à ne pas recourir au travail forcé ».

1.5 DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Le plan de formation tient compte des objectifs stratégiques de l'entreprise. La COVID a impacté négativement la mise en œuvre du plan de formation

en 2020 avec la restriction d'accès aux sites et aux mesures de distanciation sociale. Ci-dessous le récapitulatif des heures de formation 2020 :

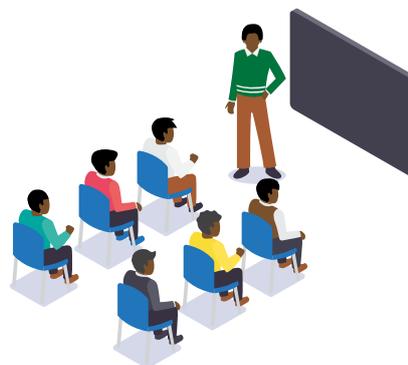


76 300 Heures de formation

2 884 Salariés formés

378 Femmes formées

9 192 Heures de formation dispensées aux femmes



Le volume moyen d'heures de formation en 2020 pour les 2884 salariés formés est de 26,46 heures. Les salariés formés sur la période représentent 51% de l'effectif de SAPH.

Il est à noter que le programme de formation 2020 a été perturbé, mais maintenu, malgré la crise COVID.

1.6 PERFORMANCE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ISO 45001 et ISO 14001 dans les unités agricoles intégrées de la SAPH ont pour objectifs de :

En 2020, SAPH n'a enregistré aucun accident mortel. Le déploiement des systèmes de managements

ISO 14001 V 2015

- Connaître et maîtriser les impacts environnementaux de nos activités, produits et services,
- Se conformer à la réglementation environnementale,
- Optimiser la gestion des ressources environnementales.

ISO 45001 V 2018

- Maîtriser les risques,
- Améliorer le bien – être et la qualité de vie au travail,
- Préserver la santé physique, psychologique et mentale des travailleurs,
- Améliorer la performance de SAPH,
- Prévenir les traumatismes et pathologies,
- Mettre à disposition les lieux sûrs et sains.

La mise en œuvre de ces normes a contribué fortement à l'atteinte de ces résultats. Le programme de déploiement se poursuivra jusqu'en 2023.

RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL, TAUX DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ

Désignation	SAPH
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE et 1 AT en Administration	11
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - PLANTATION	7
Nombre total d'accidents de Travail	18
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	528
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	268
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	796
Heures totales travaillées	13 569 928
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	1,33
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,06

1.7 UN ENJEU LOCAL PARTICULIER À GÉRER : VIH ET PALUDISME

Pour 2020, nous notons toujours la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH (taux de positivité annuelle) de 0,45% en 2019 à 0,31% en 2020 soit une régression d'environ 10%, alors même que le taux de prévalence national est de 2,8% depuis 2017. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH sur nos sites est notamment due à la démarche structurée de prévention et de la prise de conscience des salariés.

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, en 2020, 10 enfants nés de mères séropositives ont été testés, et 2 déclarés séropositifs. De 2011 à 2020, 151 enfants de mère séropositive ont été testés avec six (6) cas positifs.

En 2020, 2654 personnes ont été testées dans nos centres médicaux. 8 ont été testés positifs (6 salariés et 2 enfants). Les 8 ont été mis sous traitement ARV. Au total, 224 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées et 71 835 préservatifs ont été distribués. (Pour les actions de sensibilisation et les préservatifs distribués il faudra voir votre synthèse)

Au plan du paludisme, SAPH a enregistré plus de 26 147 (31,5% des consultations) cas de paludisme issus des consultations impliquant 5251 travailleurs. Ces cas de paludisme représentent 13,38% des cas d'arrêts de travail.

1.8 DES LOGEMENTS POUR TOUS SUR LES SITES

Mettre nos collaborateurs dans des conditions adéquates de travail est une exigence autant morale que professionnelle pour leur épanouissement et pour la pérennité de nos activités. Cette exigence est réaffirmée dans la charte sociale du Groupe. 4734 logements sont mis à la disposition des salariés sur

Les actions prioritaires 2021 de lutte contre le VIH/SIDA consisteront à :

- Sensibiliser les salariés par une communication interpersonnelle lors des visites annuelles sur la prévention et le dépistage du VIH,
- Organiser une causerie débats avec les familles des salariés sur la prévention et le dépistage du VIH,
- Organiser des séances de projection de film suivi de débats à l'attention des salariés et leur famille et la communauté (1 par village/an),
- Organiser la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA avec animation et activités sportives,
- Acquérir et distribuer des préservatifs masculins,
- Organiser une séance de sensibilisation par mois avec les femmes en âge de procréer à l'occasion des différentes activités de la maternité,
- Conseiller et dépister 100% des femmes enceintes reçues en CPN,
- Réaliser le dépistage de tous les enfants de mère séropositive nés dans nos maternités,
- Réaliser l'évaluation du programme VIH par un prestataire extérieur (action non réalisée),

En termes de sensibilisation, 4 099 personnes ont été sensibilisées au cours de 240 séances et 953 moustiquaires imprégnées distribuées aux femmes enceintes et enfants de moins de 1 an.

les UAI. Les infrastructures sociales de bases (écoles, centre de santé...) pour leurs familles sont également disponibles.

2. UNE GESTION ATTENTIVE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DURABLES

2.1 GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS ACTIVITÉS, DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Le programme de déploiement d'un Système de Management Environnemental (SME) selon les exigences de la norme ISO 14001 V 2015 est en cours. Le premier site certifié ISO 14001 est Bongo. Les unités agricoles intégrées de Rapides Grah, de Yacoli et de Toupah lanceront le processus de mise en œuvre de cette norme en 2021. L'ensemble du périmètre SAPH sera couvert à fin 2023.

Plusieurs investissements sont en cours dans le cadre du déploiement des normes ISO.

Ci-contre la liste des actions nécessitant des investissements prioritaires :

- L'agrandissement et la mise aux normes des bassins de lagunage pour améliorer le traitement des effluents liquides de l'usine,
- L'aménagement des garages,
- Le renouvellement des sièges ergonomiques,
- L'acquisition des aides à la manutention pour le garage,
- La construction d'ouvrage transitoire de stockage des déchets industriels banals et spéciaux avant traitement (Valorisation ou incinération),
- L'aménagement de zones imperméabilisées pour le stockage des déchets,
- La construction de stations de potabilisation.

2.2 PRÉVENTION DES POLLUTIONS, GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS

Le tri sélectif et la valorisation des déchets en compost ont démarré sur nos sites. Une convention lie depuis 2019 SAPH et une Start Up dénommée Green Countries pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés en compost, puis en engrais vert. L'unité pilote de production installée sur le site de Bongo a produit en 2020 avec 135 tonnes de déchets ménagers, 47 tonnes de compost organique. Une partie de ce compost est directement utilisée dans les champs sur les jeunes plants d'hévéas.

Une station de fabrication de pavés autobloquants avec les déchets plastiques collectés sur le site de Bongo, a fabriqué en 2020 avec 70 tonnes de plastiques usagés, 25 525 pavés autobloquants.

Ce projet sera étendu sur l'ensemble de nos sites. Les pavés produits nous serviront pour l'embellissement des cités des travailleurs.

Le traitement des déchets industriels spéciaux est sous-traité à des entreprises agréées par le centre ivoirien antipollution (CIAPOL) et l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). Le transport et l'élimination des déchets se font conformément aux réglementations en vigueur.

Ci-dessous le schéma récapitulatif des déchets collectés et valorisés en 2020 :

DÉCHETS PRODUITS ET VALORISÉS (T)



Déchets non dangereux produits

172,7



Déchets non dangereux valorisés

163,3



Déchets dangereux produits

30,9



Déchets dangereux valorisés

16,4

Les bassins de lagunage sont construits pour traiter les effluents liquides de nos usines. Quatre sont fonctionnels sur cinq. Les bassins de l'unité agricole intégrée de Rapides Grah sont en arrêt pour travaux.

L'augmentation des capacités d'usinage a augmenté les volumes d'effluents liquides. Cette situation a eu un impact négatif sur le rendement épuratoire de nos bassins. Ainsi, les rejets liquides traités ne respectent pas toujours les normes de rejets exigées.

Un plan d'investissement est en cours de déploiement pour la rénovation et la mise aux normes des ouvrages de traitement des rejets liquides des usines.

Des travaux de mise aux normes sont déjà lancés sur le site de Rapides Grah. Ci-dessous les valeurs moyennes des paramètres de rejets en 2020 pour SAPH

ANALYSE DES EFFLUENTS 2020

Paramètres	Normes	Moyenne SAPH
pH	[5,5-8,5]	7
DCO	Max 300 mg/l	305,8
DBO5	Max 100 mg/l	91,1
MES	Max 50 mg/l	129,12

3 GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à SAPH s'est poursuivie en 2020. Nous avons produit au cours de cette année, 45 tonnes de biomasse essentiellement vendue à SANIA et UNIWAX qui les utilisent comme combustible dans leurs chaudières en substitution d'énergies fossiles (gaz, gasoil).

Ainsi, le pouvoir calorifique issu de la combustion est récupéré pour produire de la vapeur ou de l'énergie électrique.

Cette vente permet d'une part, de couvrir les coûts d'abattage et de préparation de terrain, et d'autre part de réduire les émissions de CO2 par récupération d'une partie du bois en fin de vie. De plus, la pratique du brûlage des débris végétaux après abattage est strictement interdite sur les plantations de SAPH. Les parcelles abattues sont accessibles aux populations locales pour récupérer du bois de chauffe.

3.1 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Maintien de la fertilité des sols :

L'utilisation d'engrais enrobé sur l'année de planting permet de réduire par quatre la quantité d'apport d'engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d'engrais. Le gain est de l'ordre de 150 tonnes d'engrais NPK par an à l'échelle de SAPH. (Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols.)

Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (*Pueraria*), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité. Au-delà de nos plantations industrielles, nous soutenons et encourageons des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique que nous apportons aux planteurs.

L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau (contour lines) ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire (keyline design) permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant les réserves hydriques.

3.2 PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

En 2020 toutes les commissions de biodiversité des sites de SAPH ont déroulé les activités planifiées. Nous constatons beaucoup d'intrusions dans nos aires protégées.

Les challenges en 2021 sont les suivants :

- Renforcer la surveillance des aires protégées en organisant des patrouilles avec les agents de la sûreté,
- Continuer l'évaluation des espèces fauniques et floristiques de nos aires protégées,
- Evaluer les critères de biodiversités de nos pratiques culturelles,

- Planter de nouvelles essences dans les aires protégées sur nos sites,
- Rafraichir les pancartes de signalisation des aires protégées,
- Sensibiliser les communautés voisines des aires protégées,
- Organiser des randonnées dans les aires protégées.

Voir les détails des superficies protégées par site :

UAI	SUPERFICIES	Unité
BETTIE	46,31	ha
RAPIDES GRAH	295,09	ha
BONGO	149,74	ha
TOUPAH	29,57	ha
TOTAL	520,71	ha

3.3 ENGAGEMENT ZÉRO DÉFORESTATION

Depuis l'engagement du Groupe en 2017 en matière de la Zéro Déforestation, une charte a été rédigée pour formaliser cet engagement.

La SAPH n'a plus fait de nouveaux développements agricoles nécessitant l'exploitation d'une forêt. En dépit de cela, elle sensibilise son encadrement à respecter cette politique. Ainsi, en cas de nouveaux développements agricoles les étapes ci-dessous mentionnées sont obligatoires à observer :

- Une étude d'impact d'impact environnemental et social (EIES),
- Une approche 'haut stock de carbone' (HCS) incluant également les zones à haute valeur de conservation (Cette approche permettra d'identifier les zones exploitables et conserver les zones à hautes valeurs écologiques). A cette approche, il faut intégrer le principe de consentement libre, informé et préalable de tous les acteurs impliqués dans le projet).

Les commissions de biodiversité sur nos sites respectifs sont garants du respect de cette démarche Zéro Déforestation. Elles évaluent le respect de nos critères de biodiversité et rédigent des rapports d'activités.

4. PLANTEURS PRIVÉS ET COMMUNAUTÉS : UNE RELATION A LONG TERME

Le caoutchouc naturel acheté auprès des planteurs privés représente une importante source de revenu pour les communautés. En 2020, ce chiffre s'élevait à 87,262 Milliards F CFA.

Notre pérennité est liée aux excellentes relations que nous entretenons avec nos parties prenantes, y compris les fournisseurs de matières premières. En plus de l'achat de leur production aux justes prix, nous réalisons des projets sociaux à leur profit.

QUANTITÉS ACHETÉES AVEC LES PAYSANS

FILIALES	Production Achetée (T)	Montant (en MXOF)	Plantations immatures		Plantations matures	
			Superficie (ha)	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Nombre de planteurs
SAPH (2020)	191 146,98	87 262	45 257	22 820	210 405	72 601

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Depuis la formalisation et la mise en œuvre de la procédure du cadre permanent de dialogue en 2017, La SAPH s'appuie sur cet instrument pour consulter et impliquer les communautés riveraines.

Deux rencontres périodiques sont organisées avec les communautés ci-dessous listées. A ces rencontres tous les leaders communautaires sont conviés.

- ▷ Rapides Grah,
- ▷ Dagadji et Gagny,
- ▷ Bongo
- ▷ Allosso 2,
- ▷ Singrobo,
- ▷ N'grah,
- ▷ Toupah,
- ▷ Et Divo

UAI TOUPAH/OSROU :

1. Construction d'une gendarmerie (Lopou),

UAI BETTIE :

2. Réalisation d'un forage équipé (Diamarakro),
3. Construction d'un marché (Abradinou),
4. Réalisation d'un forage équipé (N'Grah),
5. Construction d'un logement jumelé instituteur (Akrebi)

Nombre de projets

13

Coût total (en Millions FCFA)

216

UAI RAPIDES GRAH :

6. Construction d'une classe maternelle (Dagadji),
7. Achat et installation d'une décortiqueuse (Bassi),
8. Achat d'une sonorisation pour animation (Dignago),
9. Extension de l'électricité dans la cour du dispensaire (Lebam)

UAI BONGO :

10. Réhabilitation de la gendarmerie+ construction de la clôture (Bongo Village),
11. Achat de poubelles, de tricycle et fûts pour la gestion des ordures (Bongo Village),
12. Reprofilage des pistes du village (Bongo Village),
13. Adduction en eau potable (Allosso 2)

La contribution de SAPH dans l'éducation est marquée par la présence de plusieurs écoles sur les UAI afin de permettre aux enfants des employés de bénéficier d'une éducation. Ainsi, les sites sont dotés de 25 écoles primaires et préscolaires, 117 enseignants et 4056 enfants scolarisés. L'entreprise dispose de centres de santé équipés afin d'offrir des soins médicaux aux salariés, leurs familles et les communautés locales.

23 Dispensaires et infirmeries **4** Ambulances



78 Personnel de santé



481

Naissances dans les centres de santé

83 156 Consultations dans les centres de santé

10 764 issues des Communauté Locales dans les centres de santé

132 issues des Communauté Locales dans les centres de santé

DROITS DE L'HOMME, EGALITÉ DE TRAITEMENT, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous et favorise le bien-être des salariés et la stabilité de SAPH. Une charte sociale a été mise en place par le groupe SIFCA en 2011. En 2015 un code de conduite a été adopté et diffusé.

Les valeurs fondamentales qui ont été définies par le Groupe sont les suivantes :

- Responsabilité,
- Ethique,
- Qualité.

Une pique de rappel du code de conduite et des valeurs du groupe a été fait à l'ensemble du personnel cadre et agents de maîtrise durant l'année 2019.

Le Groupe SIFCA auquel appartient SAPH s'est doté de code de conduite pour que l'ensemble de son personnel porte les mêmes valeurs. Ce code se veut donc fédérateur et à même d'assurer la consolidation d'une culture d'entreprise acceptée par tous les salariés et bâtit sur quatre engagements essentiels à savoir :

- Le Respect des personnes,
- Le Respect des partenaires et clients,
- Le Respect de l'environnement,
- Le Respect des actionnaires.

Le Comité Ethique s'est réuni cinq fois sur la période 2019, en Février, Mars, Juillet, Aout et Novembre.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET LA LOI SAPIN II

Pour prévenir la corruption, le groupe SIFCA a établi un Code de Conduite comprenant huit principes essentiels :

- Respect des lois et règlements,
- Vol, fraude et corruption,
- Conflits d'intérêts et occasions d'affaires pour la société,
- Confidentialité, conservation et fiabilité des informations,
- Protection des actifs et des ressources de la société,
- Aptitude au travail,
- Discrimination et harcèlement,
- Contrôle interne.

Un engagement a été signé par tout le personnel Cadre et Agent de maîtrise.

Aussi, SAPH qui commerce avec SIPH dont le siège est basé à Paris en France est concernée par la loi Sapin II. Ainsi, SAPH doit se conformer aux huit piliers de celle-ci. A savoir :

- Disposer d'un code de conduite, en place,
- Disposer d'un système d'alerte interne, en place.
- Etablir une cartographie des risques de corruption, en place, mise à jour régulièrement,
- Etablir des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaire au regard de la cartographie des risques,
- Etablir des procédures comptables, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence, en place,
- Mettre un dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence, en cours, remise à jour régulièrement,
- Se doter d'un dispositif disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite, en place et utilisé régulièrement,
- Mettre en place un dispositif de contrôle d'évaluation interne des mesures mises en œuvre, en cours d'évaluation.

SAPH, s'attèle à se conformer à ces huit piliers de la loi Sapin 2.



RAPPORT DES
CAC

The logo for Mazars, featuring the word "mazars" in a bold, blue, lowercase sans-serif font.

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.mazars.ci



PricewaterhouseCoopers
Ivoire Trade Center,
Bâtiment D 4e étage,
Angle rue Booker Washington
Blvd Hassan II, Cocody,
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 27 22 55 84 00
Fax: (225) 27 22 55 84 61

Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Annuels - SYSCOHADA

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.

Société anonyme
Abidjan, Zone Portuaire
01 BP 1322
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
les États Financiers Annuels - SYSCOHADA**

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAP CO CAC 275-06-2021/ZK/STL

Aux actionnaires de SAPH,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1. Audit des états financiers annuels

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SAPH, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA révisé.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques de professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période écoulée. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent les points clés de l'audit qui doivent être portés à votre attention et communiqués dans notre rapport.

Évaluation des actifs agricoles

Les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent en valeur brute à 66 319 millions de FCFA au 31 décembre 2020 soit 42 % du total bilan. Ces actifs agricoles sont constitués des plantations en production d'une valeur brute de 46 433 millions de francs CFA et des plantations en cours (immatures) qui se chiffrent à 19 886 millions de francs CFA. Les plantations en production sont évaluées au coût des plantations immatures à leur date d'entrée en production. Les plantations encours qui font référence aux dépenses relatives à la mise en place des plantations sont constituées des travaux de préparation des parcelles, de mise en terre des pépinières et d'entretien jusqu'à maturité des plantations.

Nous avons considéré que les actifs agricoles constituent un point clé d'audit en raison de leur valeur significative dans les actifs de la société et des risques liés à la réalité et à la correcte évaluation des travaux considérés pour leur valorisation.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des actifs agricoles, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 3A des notes aux états financiers annuels.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2020 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles encourus avec la production immobilisée de la période ;
- Analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ;
- Calcul des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ;
- Rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la Direction des Opérations Agricoles de la société.

Évaluation du stock de matières premières

Le stock de fonds de tasses (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation du caoutchouc naturel.

Il représente au 31 décembre 2020 une valeur brute de 17 800 millions de francs CFA, soit environ 49,26 % de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH et 11,27 % du total bilan.

Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet d'un suivi physique et en valeur en équivalent caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillies (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société est déterminante pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de matières premières reflétées dans les états financiers. La Direction et le Conseil d'Administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts DRC.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation de la matière première, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 6 des notes aux états financiers annuels.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes pour le contrôle de la correcte valorisation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2020 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées à la production propre de caoutchouc ;
- Vérification de la permanence des procédures de gestion du stock de fonds de tasses et test de leur mise en œuvre ;
- Vérification que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fonds de tasses et exploitation des conclusions de ces travaux ;
- Obtention et corroboration des explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- Assistance à l'inventaire physique du stock de matières premières sur les sites de stockage significatifs et vérification que les quantités physiques traduisent les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- Revue des calculs détaillés de valorisation du stock de matières premières acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat imputés dont nous avons vérifié par sondage la réalité et la cohérence.

1.4. Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le Système Comptable OHADA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration au travers du comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1.5. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permette de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans **l'annexe 1** du présent rapport.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 2 juin 2021

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe 1 portant responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et des réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et

informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

- 8 -

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 1/2

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**

Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE**

N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H** Exercice clos le : **31/12/2020** Sigle usuel : **SAPH**

N° de télédéclarant (NTD) : **8091074031194** Durée (en mois) : **12**

BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	12 843 114 327	4 141 708 639	8 701 405 688	8 666 237 019
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		4 193 810 172	4 141 708 639	52 101 533	16 932 864
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	152 403 954 813	75 857 702 090	76 546 252 723	78 770 816 211
AJ	Terrains (1) dont Placement Net:		970 415 014		970 415 014	969 420 413
AK	Bâtiments (1) dont Placement Net: 162 513 047		41 898 704 797	20 952 901 975	20 945 802 822	21 618 236 081
AL	Aménagements, agencements et installations		9 581 359 791	5 816 843 713	3 764 516 078	4 367 503 465
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		96 582 674 462	46 877 597 687	49 705 076 775	51 056 759 147
AN	Matériel de transport		3 370 800 749	2 210 358 715	1 160 442 034	758 897 105
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	314 432 400		314 432 400	66 249 869
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	363 215 040	75 910 699	287 304 341	321 164 045
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000
AS	Autres immobilisations financières		351 715 040	75 910 699	275 804 341	309 664 045
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		165 924 716 580	80 075 321 428	85 849 395 152	87 824 467 144
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	36 137 232 494	655 459 589	35 481 772 905	32 298 948 946
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		25 973 829 424	1 813 088 237	24 160 741 187	20 121 322 153
BH	Fournisseurs avances versées	17	796 450 611	202 199 964	594 250 647	253 161 432
BI	Clients	7	17 926 390 991	1 473 598 935	16 452 792 056	14 618 778 807
BJ	Autres créances	8	7 250 987 822	137 289 338	7 113 698 484	5 249 381 914
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		62 111 061 918	2 468 547 826	59 642 514 092	52 420 271 099
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10				1 224 000
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	11 579 835 096	23 873 169	11 555 961 927	7 162 340 985
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		11 579 835 096	23 873 169	11 555 961 927	7 163 564 985
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
BZ	TOTAL GENERAL		239 615 613 594	82 567 742 423	157 047 871 171	147 408 303 228

- 9 -

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 2/2

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**
 Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 A**
 N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H** Exercice clos le : **31/12/2020**
 N° de télédéclarant (NTD) : **8091074031194**

Signature usuel : **SAPH**
 Durée (en mois) : **12**

BILAN

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459
CE	Ecarts de réévaluation	3e		
CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171
CG	Réserves libres	14	50 410 251 190	50 410 251 190
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	2 526 809 966	-847 995 680
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		7 493 033 989	3 374 805 646
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		86 824 966 785	79 331 932 796
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	29 144 106 827	20 126 671 232
DB	Dettes de location acquisition	16	717 103 425	
DC	Provisions pour risques et charges	16	15 360 888	81 168 786
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		29 876 571 140	20 207 840 018
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		116 701 537 925	99 539 772 814
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	172 093 066	799 891 639
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	14 427 971 540	17 687 648 413
DK	Dettes fiscales et sociales	18	5 689 741 637	3 732 259 348
DM	Autres dettes	19	145 721 865	87 557 929
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		20 435 528 108	22 307 357 329
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	19 910 805 138	25 561 173 085
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		19 910 805 138	25 561 173 085
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
DZ	TOTAL GENERAL		157 047 871 171	147 408 303 228

- 11 -

FLUX DE TRESORERIE SYSTEME NORMAL
PAGE 1/1

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS		
Adresse :	ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - CO1		Sigle usuel : SAPH
N° de compte contribuable (NCC) :	0105337 H	Exercice clos le :	31/12/2020
N° de télédéclarant (NTD) :	8091074031194		Durée (en mois) : 12

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-18 397 608 100	-16 248 093 314
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		15 508 051 429	11 735 110 712
FB	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		-3 182 823 959	-4 635 991 134
FD	- Variation des créances		-4 039 419 034	-4 516 635 756
FE	+ Variation du passif circulant (1)		-1 871 829 221	3 303 930 098
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles			
	FB+FC+FD+FE :		-9 094 072 214	-5 848 696 792
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B	6 413 979 215	5 886 413 920
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-76 728 963	
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-6 200 497 206	-8 977 035 519
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-77 976 700
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		111 174 135	35 557 483
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		60 298 688	37 608 223
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Σ FF à FJ	C	-6 105 753 346	-8 981 846 513
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés			
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres Σ FK à FN	D		
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		15 742 968 000	7 000 000 000
FP	+ Autres dettes financières diverses		839 548 718	
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-6 847 977 698	-6 054 082 193
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers Σ FO à FQ	E	9 734 539 020	945 917 807
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	9 734 539 020	945 917 807
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	10 042 764 889	-2 149 514 786
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	H	-8 354 843 211	-18 397 608 100

The logo for Mazars, featuring the word "mazars" in a bold, blue, lowercase sans-serif font.

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.mazars.ci



PricewaterhouseCoopers
Ivoire Trade Center,
Bâtiment D 4e étage.
Angle rue Booker Washington
Blvd Hassan II, Cocody,
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 27 22 55 84 00
Fax: (225) 27 22 55 84 61

Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.

Société Anonyme
Abidjan, Zone Portuaire
01 BP 1322
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
sur les Conventions Réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAP CO CAC 274-06-2021/ZK/STL

Aux actionnaires de SAPH,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application des dispositions des articles 440 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous portons à votre connaissance les conventions ci-dessous. Certaines conventions n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable des administrateurs.

1.1 Avec la société SIFCA

➤ **Personnes concernées**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH
- Monsieur Alassane DOUMBIA Administrateur de SIFCA et SAPH ;

➤ **Nature et objet**

- Convention d'assistance technique.

➤ **Modalités**

SAPH et SIFCA ont signé en janvier 2020, une convention d'assistance technique. Cette convention qui remplace la convention d'assistance technique du 3 mai 2012 entre SIPH et SAPH a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 20 avril 2020.

En application de cette convention, SIFCA assiste SAPH dans le domaine juridique, fiscal, douanier, social, administratif, comptable et financier, de l'audit interne, du développement stratégique, de l'appui logistique, de la politique achat, de la coordination du pôle d'expertise technique, agronomique et industrielle, du développement durable, de la communication, du recrutement et de la gestion de carrière, de la gestion des systèmes d'information, de la gestion des relations publiques et de l'environnement des affaires, du conseil financier et en matière de politique d'investissement.

La convention a une durée de 3 ans. L'assistance est rémunérée par application d'un taux journalier marchand.

La charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 999 999 992 FCFA hors taxes.

1.2 Avec la société GHANA RUBBER ESTATES LIMITED (GREL)

➤ **Personnes concernées :**

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH et GREL ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA Administrateur de SAPH et GREL.

➤ **Nature et objet :**

- Convention de vente de caoutchouc sous forme de fond de tasse ou coagulum ;
- Convention de vente de matériels à GREL.

➤ **Modalités :**

a) Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum

SAPH vend à la société GREL, du caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum.

Le volume des ventes réalisées par SAPH dans ce cadre est de 866 571 kg pour un montant de 563 436 181 FCFA hors taxes.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration et n'a pas fait l'objet de formalisation.

b) Convention de vente de matériel à GREL

La SAPH vend à GREL divers matériels.

Le montant des ventes réalisées par SAPH dans le cadre de cette convention s'élève au titre de l'exercice 2020 à 7 892 639 FCFA hors taxes.

Cette convention qui n'est pas formalisée n'a pas été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.3 Avec la société CAVALLA RUBBER CORPORATION (CRC)

➤ **Personnes concernées :**

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH et CRC ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA, Administrateur de SIPH et SAPH ;

Nature et objet :

- Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum ;
Convention de vente de matériels à CRC.

Modalités :**a) Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum**

SAPH vend à CRC, du caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum.

Le volume des ventes réalisées par SAPH dans ce cadre est de 83 449 kg pour un montant de 48 650 767 FCFA hors taxes .

Cette convention qui n'est pas formalisée n'a pas été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

b) Convention de vente de matériels à CRC

SAPH vend à CRC divers matériels.

Le montant des ventes réalisées par SAPH dans le cadre de cette convention s'élève au titre de l'exercice 2020 à 14 550 000 FCFA hors taxes.

Cette convention qui n'est pas formalisée n'a pas été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.4 Avec la société SIPH

➤ Personnes concernées :

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA, Administrateur de SIPH et SAPH ;
- Monsieur Bertrand VIGNES, Administrateur de SAPH et Directeur Général de SIPH.

➤ Nature et objet :

- Convention de prêt ;

➤ Modalités :

SAPH et SIPH ont signé le 27 novembre 2020, une convention de prêt selon laquelle SIPH met à la disposition de SAPH un montant total en principal 24 000 000 euros soit 15 742 968 000 FCFA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 12 octobre 2020.

Le prêt est consenti à un taux de 6,5 % hors taxes et est remboursable sur une période de 10 ans à compter de la date de premier tirage.

L'emprunteur bénéficie d'un différé de 18 mois sur le remboursement du capital après la date de décaissement fixée au 30 novembre 2020. Le premier remboursement du capital est attendu pour mai 2022.

Le solde du prêt dans les comptes de la SAPH au 31 décembre 2020 est de 15 742 968 000 FCFA.

Les charges d'intérêts afférentes à ce prêt s'élèvent à 53 millions de FCFA sur l'année 2020 dans les livres de SAPH.

2. Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020

En exécution de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020.

2.1 Avec la Société Internationale des Plantations d'Hévéas (SIPH)

➤ **Personnes concernées :**

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA, Administrateur de SIPH et SAPH ;
- Monsieur Bertrand VIGNES, Administrateur de SAPH et Directeur Général de SIPH.

➤ **Nature et objet :**

- Convention de commercialisation de caoutchouc ;
- Convention d'achats.

➤ **Modalités :**

a) Convention de commercialisation de caoutchouc

SAPH et SIPH ont signé le 1er septembre 1999, une convention de commercialisation de caoutchouc en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de la zone UEMOA.

Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à SAPH telles que stipulées dans la Convention, tiennent compte de l'évolution journalière du marché mondial du caoutchouc.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2020 s'élève à 149 092 789 898 FCFA hors taxes.

b) Convention d'achats

SAPH achète par l'intermédiaire de SIPH, l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le montant des achats réalisés par SAPH dans ce cadre s'élève au titre de l'exercice 2020 à **1 230 097 560 FCFA hors taxes**.

Cette convention n'est pas formalisée.

2.2 Avec la société SIFCA

➤ **Personnes concernées :**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH
- Monsieur Alassane DOUMBIA Administrateur de SIFCA et SAPH ;

➤ **Nature et objet :**

- Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Modalités :

SAPH et SIFCA ont signé le 1er février 2002 une convention de mise à disposition de locaux à usage professionnel. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 9 mars 2007 avec effet rétroactif au 1er janvier 2007. Elle est établie pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SIFCA loue à SAPH des locaux professionnels sur une superficie de 640 m² sis au lot 37 bis CS 63 Rue des Thoniers en zone portuaire.

Le bail est consenti pour un loyer mensuel de 6,4 millions de FCFA.

La charge locative supportée par SAPH, SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à 76 800 000 FCFA hors taxes.

2.3 Avec la société SANIA Cie

➤ **Personnes concernées :**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH, et 10 % des actions de SANIA.
- Monsieur Alassane Doumbia Administrateur de SAPH et SANIA ;

Nature, objet :

- Convention de vente de copeaux de bois

Modalités :

SAPH et SANIA ont signé le 12 février 2014, une convention de commercialisation de copeaux de bois d'hévéas. Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SANIA des copeaux de bois d'hévéas en fin de cycle issus de ses plantations industrielles. Le prix de vente retenu au titre de la convention est de 19 650 FCFA HT la tonne de copeaux de bois.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2020 s'élève à 258 968 149 FCFA hors taxes.

2.4 Avec PALMCI

➤ **Personnes concernées :**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH et 10 % des actions de PALMCI ;
- Monsieur Alassane Doumbia Administrateur de SAPH et PALMCI ;

Nature, objet :

- Convention de commercialisation de régimes de palme

Modalités :

SAPH vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte des plantations de Divo et de Rapides-Grah.

Cette convention n'est pas formalisée mais le prix du kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois et les ventes font l'objet de mêmes conditions que celles applicables aux planteurs villageois.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2020 dans le cadre de ces ventes s'élève à 182 465 888 FCFA hors taxes.

2.5 Convention de gestion de trésorerie avec SIFCA, SAPH et PALMCI et SUCRIVOIRE

➤ Personnes concernées :

- Monsieur Jean Louis, Président du Conseil d'Administration de SAPH et SUCRIVOIRE ;
- Monsieur Bertrand Vignes, Administrateur de SAPH et SUCRIVOIRE ;
- Monsieur Alassane Doumbia, Administrateur de SAPH, PALMCI, SUCRIVOIRE et SIFCA ;
- Monsieur Jean Luc Yao Bédié, Administrateur de SAPH et SURCRIVOIRE.

➤ Nature, Objet et Modalités

Aux termes d'une convention signée par SAPH le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, SUCRIVOIRE et PALM CI ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leurs trésoreries à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.

Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans à compter de sa date de signature (16 février 2011) et se renouvelle par tacite reconduction par période successive d'un an, sauf dénonciation avec préavis de 3 mois avant chaque échéance.

Aucune créance ni dette nées de cette convention ne sont comptabilisées dans les comptes de SAPH au 31 décembre 2020.

Abidjan, le 2 juin 2021

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

The logo for Mazars, featuring the word "mazars" in a bold, blue, lowercase sans-serif font.

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.mazars.ci



PricewaterhouseCoopers
Ivoire Trade Center,
Bâtiment D 4e étage,
Angle rue Booker Washington
Blvd Hassan II, Cocody,
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 27 22 55 84 00
Fax: (225) 27 22 55 84 61

Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.

Société anonyme
Abidjan, Zone Portuaire
01 BP 1322
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et
la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société**

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAP CO CAC 273-06-2021/ZK/STL

Aux Actionnaires de SAPH, S.A.,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'Administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous portons à votre connaissance que la société, eu égard à la contrainte matérielle pesant sur les sociétés cotées, SAPH, S.A. n'a pas été en mesure de mettre à notre disposition le registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions de l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé.

En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

Abidjan, le 2 juin 2021

Pour les Commissaires aux Comptes

Maza's Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO
Expert-Comptable Diplômé
Associé

The logo for Mazars, featuring the word "mazars" in a bold, blue, lowercase sans-serif font.

Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
www.mazars.ci



PricewaterhouseCoopers
Ivoire Trade Center,
Bâtiment D 4e étage,
Angle rue Booker Washington
Blvd Hassan II, Cocody,
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 27 22 55 84 00
Fax: (225) 27 22 55 84 61

Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.

Société anonyme
Abidjan, Zone Portuaire
01 BP 1322
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAP CO CAC 272-06-2021/ZK/STL

Aux actionnaires de SAPH, S.A.,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais versé aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Abidjan, le 2 juin 2021

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazafs Côte d'Ivoire, S.A.

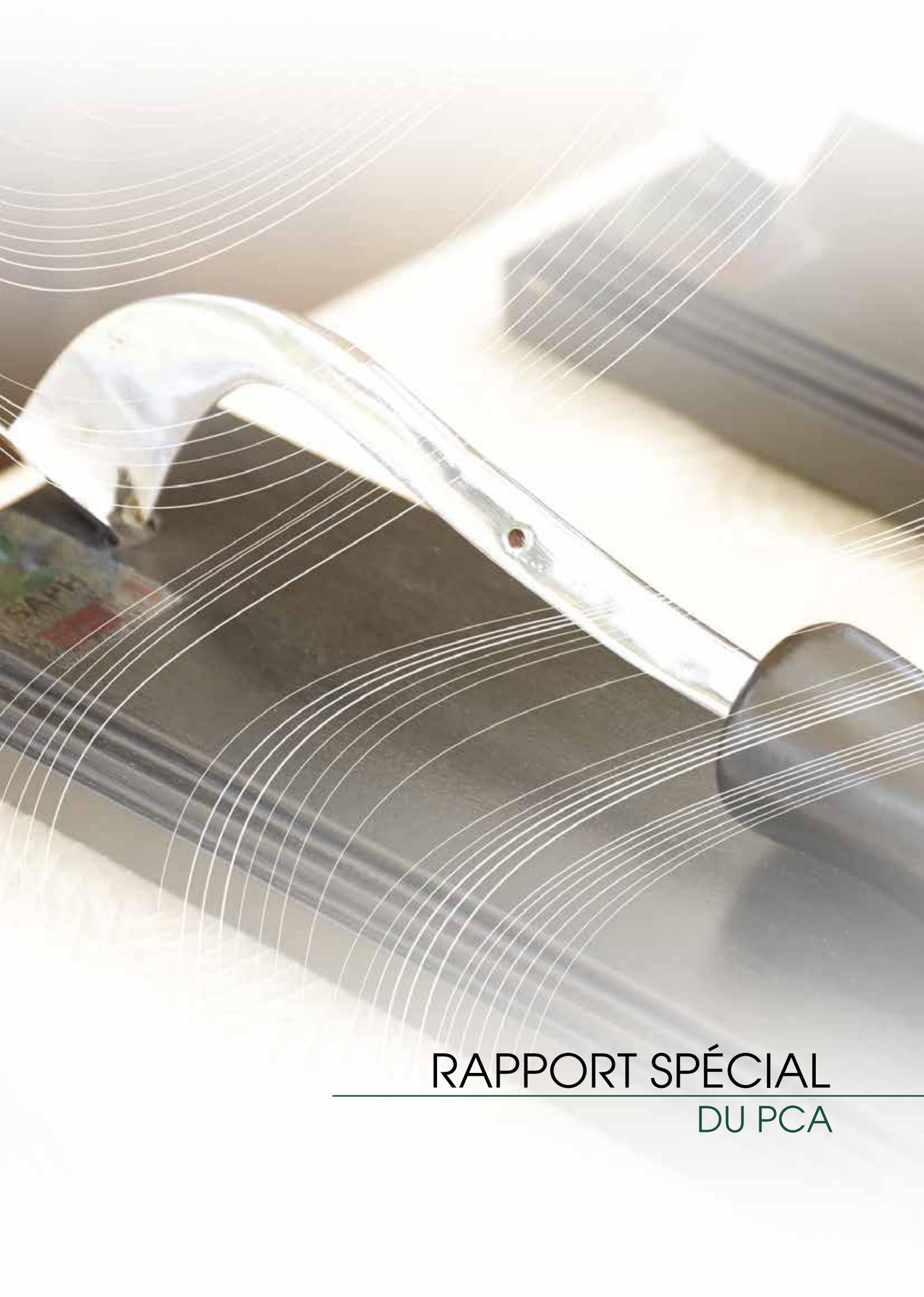


Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SGRO
Expert-Comptable Diplômé
Associé



RAPPORT SPÉCIAL
DU PCA

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 14 Avril 2021, avant son approbation par le Conseil lors de sa session du 19 Avril 2021.

TITRE 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
M. Jean-Louis BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
CFM SCMA Représentant Permanent Mme. Anne PERRIER-ROSIER (depuis le 1er Avril 2019)	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
MICHELIN FINANCE (Luxembourg) S.A.R.L. Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
M. Botoh YAPO	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	Administrateur

Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE
SIFCOM Représentant Permanent M. Banga AMOIKON	Administrateur de : ▶ COMAFRIQUE TECHNOLOGIES (Côte d'Ivoire) ▶ ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire) ▶ SIMDA (Côte d'Ivoire) ▶ COMPAGNIE HOTELIERE (Côte d'Ivoire) ▶ ORANGE CÔTE D'IVOIRE
SIPH Représentant Permanent M. Pierre BILLON	SIPH n'a pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : ▶ PALMCI (Côte d'Ivoire) ▶ MOPP (Libéria) THSP (Côte d'Ivoire) ▶ SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire) ▶ SIFCOM ASSUR (Côte d'Ivoire) ▶ SIPH (France) ▶ BOKALA (Côte d'Ivoire)
CFM SCMA Représentant Permanent : Mme Anne PERRIER-ROSIER	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance S.A.R.L. (Luxembourg) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA Administrateur de : ▶ SIPH (France)
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : ▶ MOPP ▶ CRC ▶ RENL Représentant Permanent de : ▶ SIFCA au conseil de : SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire)
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'administration de : ▶ SGBCI ▶ ALLIANZ ▶ ALLIANZ VIE Administrateur de : ▶ SOLIBRA
M. Botoh Maurice YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Jean-Luc BEDIE	Administrateur de : ▶ SIFCOM ▶ BRVM ▶ AERIA ▶ LMH

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Alassane DOUMBIA	<p>Président du Conseil d'administration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ SIFCA (Côte d'Ivoire) ▶ CRC (Libéria) ▶ PALMCI (Côte d'Ivoire) ▶ MOPP (Libéria) ▶ WAL (Ghana) ▶ SENDISO (Sénégal) <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ RENL (Nigéria) ▶ SANIA (Côte d'Ivoire) ▶ SIFCOM (Côte d'Ivoire) ▶ COMAFRIQUE TECH (Côte d'Ivoire) ▶ BOKALA (Côte d'Ivoire) ▶ BIOVEA ENERGIE ▶ SUCRIVOIRE ▶ SIPH ▶ GREL (Ghana) <p>Représentant Permanent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ SIFCOM (Côte d'Ivoire) aux conseils de : ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire) ▶ IMMORIV aux conseils de : SIFCA (Côte d'Ivoire) PALMCI (Côte d'Ivoire) COMAFRIQUE TECH (Côte d'Ivoire) SIFCOM (Côte d'Ivoire) ▶ PARME INVESTISEMENT au conseil de : SMT (Côte d'Ivoire)

II. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▶ Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

▶ Information des Administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

▶ Réunions du Conseil et participation aux séances

Le fonctionnement du Conseil d'Administration (convocation, réunions, quorum, information des Administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

En plus des réunions planifiées annuellement, une réunion du Conseil d'Administration peut être convoquée aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Conseil est ensuite régulièrement informé de l'avancement de ces dossiers.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice 2020, les Administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société. Le Conseil d'Administration s'est réuni Trois (3) fois au cours de l'exercice :

- Conseil d'Administration du 20 Avril 2020 relatif à l'arrêté des comptes de l'exercice 2019 auquel les Co-Commissaires aux Comptes ont participé (la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers) ;
- Conseil d'Administration du 12 Octobre 2020 relatif à l'arrêté des comptes selon la norme comptable internationale IFRS ;
- Conseil d'Administration du 7 Décembre 2020 relatif à l'adoption du Budget de l'exercice 2021.

• **Conseil d'Administration du 20 avril 2020**

L'ordre du jour de ce Conseil a porté sur les points suivants :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2019
- Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :
 - Examen et approbation des comptes sociaux et annexe
 - Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes (article 715) au Conseil d'Administration
 - Arrêté des comptes ;
 - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- Situation de l'activité du 28 février 2020 et niveau probable 2020 ;
- Examen et approbation du rapport spécial du Président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- Présentation de la synthèse des travaux du Comité d'Audit de SAPH
- Rapport du Président du Comité de Suivi
- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
 - Projet d'ordre du jour
 - Projet de résolutions
- Conventions
- Situation des mandats des Administrateurs
- Questions diverses.

• **Conseil d'Administration du 12 Octobre 2020**

L'ordre du jour de ce Conseil a porté sur :

- La présentation du rapport de gestion complémentaire du Conseil d'Administration sur les états financiers en IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019 – Présentation des états financiers en IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- La présentation du rapport des Commissaires aux comptes au Conseil d'Administration relatif aux états financiers en IFRS ;
- L'arrêté des états financiers en IFRS de l'exercice ;
- L'organisation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
 - Fixation de la date et de l'ordre du jour ;
 - Projet du texte des résolutions à soumettre à l'AG.
- L'autorisation de prêt intragroupe (SIPH-SAPH) ;
- L'approbation des termes des documents de transaction :
 - Documents financiers
 - Documents relatifs à l'extension de la SAPH
- L'autorisation de constitution de sûretés ;
- Le nantissement de comptes titres ;
- Le pouvoir au Président du Conseil d'Administration/ au Directeur Général ;
- L'autorisation du Conseil – anciens comptes planteurs provisionnés ;
- Le pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

• **Conseil d'Administration du 7 Décembre 2020**

L'ordre du jour de ce Conseil a porté sur :

- Examen et adoption du Budget 2021 ;
- Questions diverses.

➤ **Compte-rendu du Conseil d'Administration**

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un Administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

➤ **Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'Administration**

• **Comité de suivi**

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Le Comité de Suivi est constitué des Administrateurs suivants :

- Monsieur Bertrand Vignes, Président du Comité de Suivi,
- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Le quorum est de 1 Administrateur au minimum.

Les personnes suivantes assistent au Comité de suivi ou sont représentées lors des réunions :

- DG SAPH,
- DCF SAPH (Direction du Contrôle Financier),
- DATAC SAPH (Direction de l'Assistance Technique et des Achats Caoutchouc),
- DAIG SIFCA et DAI SAPH (Direction Audit Interne du Groupe SIFCA et le Département Audit Interne SAPH),
- DOI SIPH (Direction Technique),
- DQ SIPH (Direction de la Qualité),
- DSCL SAPH
- DOA SIPH,
- DGA Finance SIFCA,
- Commercialisation SIPH (par vidéo-conférence),
- SG SIPH (par vidéo-conférence).

Les réunions sont planifiées tous les mois, sauf à la présentation du budget et de la revue stratégique et permettent de suivre les points suivants :

- Activité, résultats SAPH et principaux indicateurs, plans d'actions correctives,
- Point sur les activités commerciales liées à SAPH et les plans d'actions correctives,
- Suivi du déroulement du plan d'investissements SAPH,
- Point sur les interfaces entre SAPH et SIFCA.

Les participants interviennent sur les présentations faites et définissent ensemble des plans d'actions à mettre en œuvre.

A l'issue de la réunion, un compte rendu détaillé est établi et transmis à l'ensemble des personnes concernées, ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration.

Les dates et périodes comptables commentées au cours des réunions du comité de suivi, organisées au titre de l'exercice 2020, se présentent comme suit :

Dates des réunions comité de suivi en 2020	Périodes comptables commentées
21/02/2020	Comité de suivi Janvier 2020
20/03/2020	Comité de suivi Février 2020
17/04/2020	Comité de suivi Mars 2020
22/05/2020	Comité de suivi Avril 2020
19/06/2020	Comité de suivi Mai 2020
27/07/2020	Comité de suivi Juin 2020
28/08/2020	Comité de suivi Juillet 2020
Septembre	Comité pas tenu vu les présentations de budget
23/10/2020	Comité de suivi Septembre 2020
20/11/2020	Comité de suivi Octobre 2020
8/12/2020	Comité de suivi Novembre 2020
21/01/2021	Comité de suivi Décembre 2020

• Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les Administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Madame Anne PERRIER-ROSIER, Monsieur Jean-Luc BEDIE et Monsieur Alassane DOUMBIA.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Le suivi des activités d'audit interne,
- L'émission d'un avis sur les Commissaires aux

Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

Les travaux réalisés par le Comité d'Audit en 2020 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Dates des réunions du comité d'audit en 2020	Ordres du jour
24 Avril 2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 3 Décembre 2019 2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit. 3. Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et du résultat probable de l'exercice 2020 4. Revue des conclusions des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 5. Présentation de la cartographie des risques et du plan d'audit 2020 6. Examen du projet de rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2019
24 Septembre 2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 20 Avril 2020 2. Examen de l'information financière au 30 Juin 2020 3. Compte rendu des activités d'audit interne du premier semestre 2020 4. Examen du projet de code de bonne gouvernance des sociétés cotées à la BRVM 5. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit
7 Décembre 2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 24 Septembre 2020 2. Examen de l'information financière 3. Budget 2021 : Analyse méthodologique et des risques majeurs 4. Plan d'action de la mise en œuvre du projet « Risques et Contrôle Interne » 5. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 6. Changement au sein de la Direction Audit Interne Groupe SIFCA

Les conclusions issues des travaux du Comité d'Audit ont été régulièrement portées à la connaissance du Conseil d'Administration en 2020. Un compte-rendu annuel des activités du Comité d'Audit est présenté au Conseil d'Administration par le Président du Comité d'Audit.

➤ Confidentialité des informations

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations

présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

➤ Les missions et pouvoirs de la Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance.

Le Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration. Ainsi, en sus des limitations de pouvoirs imposées par les lois et règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration, les actions suivantes :

- Conclusion d'accords de prêts ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement de tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA non prévu au budget ;
- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA ;
- Le budget annuel dès lors qu'il est adopté, définit strictement le cadre d'action du Directeur Général qui :
 - ▶ ne peut engager, en cours d'exercice, des charges qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné ;
 - ▶ doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le Conseil.
- En matière de gestion des ressources humaines :
 - ▶ conclusion d'accords de prêts, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
 - ▶ octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 millions de FCFA, soit de conditions différentes de celles normalement en vigueur ;
 - ▶ attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois ;
 - ▶ toute décision d'augmentation collective des salariés ;
 - ▶ toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 salariés.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers.

TITRE 2 : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I. DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE DE SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de SAPH, et qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale,
- la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent,
- l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SAPH repose sur trois principaux piliers :

- la définition de la stratégie et des objectifs de la société,

- l'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés,
- la mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques

spécifiques jugés les plus sensibles.

Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2020.

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

III. DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- ▶ L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;
- ▶ La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- ▶ Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- ▶ Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux de chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
- ▶ Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-après :

Composantes du contrôle interne	Description des principales caractéristiques
Organisation générale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeurs et Code de Conduite du Groupe SIFCA diffusés à tout le personnel et un Comité d'éthique opérationnel, ▪ Organigrammes et fiches de postes, revus et mis à jour régulièrement, ▪ Procédures de revue stratégique, de fixation d'objectifs et de suivi des réalisations, mises en œuvre chaque année. ▪ Plan de formation réalisé annuellement pour l'ensemble du personnel, avec un accent particulier sur les formations en management pour les cadres, ▪ Certification à la norme ISO 9001 version 2015, avec un système de management de la qualité opérationnel et une base documentaire des procédures en ligne et accessible à l'ensemble du personnel, ▪ Le pilotage des activités de la société avec le progiciel SAP, un système d'informations intégré couvrant tous les processus métiers et supports de l'entreprise, ▪ Un engagement fort de la Direction Générale en matière de Développement Durable, ▪ Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui s'appuie sur le travail en équipe et une communication interne performante.
Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budgets annuels, déclinés par processus et responsables budgétaires, et communiqués efficacement au sein de l'entreprise, ▪ Progiciel SAP permettant de communiquer au sein de la société une même information de pilotage et d'évaluation des performances, actualisée au quotidien, ▪ Etablissement et analyses mensuelles des états financiers, des suivis budgétaires et reportings opérationnels, en vue d'évaluer les performances et de prendre les actions d'amélioration nécessaires, ▪ Réunions mensuelles du comité de direction et réunions individuelles bimensuelles entre le DG et chaque Directeur, en vue d'assurer un pilotage efficace des activités de l'entreprise, ▪ Mise en œuvre de plusieurs outils d'amélioration continue, tels que les groupes de travail et les revues du système qualité ISO.
Processus de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition d'une cartographie des risques en début d'année, conformément au budget et à la stratégie globale mise en œuvre, ▪ Mise à jour et suivi trimestriels des plans d'actions issus de la cartographie des risques, ▪ Suivi régulier des risques majeurs de l'activité par le comité de suivi lors de ses réunions mensuelles, ▪ Compte-rendu périodique des résultats de l'analyse des risques à la Direction Générale, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.
Activités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque Direction est responsable de s'assurer en permanence du respect des procédures en vigueur, ▪ Les rapports mensuels de suivi budgétaires permettent un contrôle permanent de l'atteinte des objectifs, avec une analyse approfondie des indicateurs et des écarts, ▪ Les groupes de travail, mis en place sur certains processus clés, évaluent en permanence l'efficacité des contrôles mis en œuvre sur ces processus et formulent des recommandations dans une démarche d'amélioration continue, ▪ Les réunions de comité de direction et les revues du DG avec chaque direction constituent des instances de contrôle de l'efficacité des actions mises en œuvre pour piloter les activités ; ▪ Le comité d'éthique s'assure du respect des valeurs et du code de conduite par l'ensemble du personnel.
Surveillance du dispositif de contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Direction Audit Interne du Groupe SIFCA met en œuvre, de façon indépendante et objective, un plan d'audit interne annuel sur SAPH, établi conformément à la cartographie des risques. Les conclusions des travaux d'audit sont communiquées de façon équilibrée à la Direction Générale et au Comité d'audit ; ▪ Un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne formulées, est réalisé, avec un compte-rendu à la Direction Générale et au Comité d'audit ; ▪ Le Comité de suivi assure une surveillance des performances opérationnelles et financières de la société sur une base mensuelle ; ▪ Le Comité d'Audit se réunit au moins 3 fois dans l'année, en vue d'examiner les performances de la société, la gestion des risques, les états financiers et les processus associés, ainsi que les conclusions des activités d'audits internes et externes ; ▪ Le Conseil d'Administration assure la gouvernance du dispositif de contrôle interne.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

La cartographie des risques de SAPH présente les mêmes tendances que l'exercice précédent.

La synthèse des activités de gestion des risques et de contrôle interne au titre de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
Risque pays	Ce risque porte sur la crise socio-politique en Côte d'Ivoire, les risques d'attaques terroristes et sur la crise sanitaire liée au Covid-19.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une Direction de la Sureté déployée au sein de toutes les filiales du Groupe. ▪ Plan d'action de sureté dans un contexte d'année électorale en Côte d'Ivoire. ▪ Plan d'action de protection du siège et des sites suite à la crise du Covid-19.
Risques liés aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international.	Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles sur le marché international. Un bas de cycle prolongé des cours du caoutchouc sur le marché international affecte durablement la rentabilité de la société, sa capacité à financer ses investissements et son exploitation, et à distribuer des dividendes.	<p>Le plan d'actions de la société pour répondre à ce risque comprend les principales mesures ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'augmentation des capacités de production industrielle, en vue d'obtenir des économies d'échelle et de réduire l'impact des coûts fixes sur la performance de la société ; ▪ L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, en vue de valoriser au mieux ces produits vis-à-vis des clients, et ainsi, d'accroître le chiffre d'affaire et les marges ; ▪ Le renforcement des outils de pilotage des investissements et de l'exploitation (politiques de financement, comptes d'exploitation par activité et par centre de profit, etc.) ; ▪ Une politique de réduction des coûts. ▪ Une politique de couverture contre les fluctuations de cours du SICOM.
Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et à la fiabilité des états financiers.	Ce risque porte sur toute situation qui pourrait affecter la qualité du processus d'élaboration de l'information financière et la fiabilité des états financiers qui en résultent.	<p>Ce risque est significativement réduit par les principaux contrôles internes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion de l'information financière dans l'outil intégré SAP est satisfaisante : cela permet de garantir la fiabilité des données comptables et financières. ▪ Le support de la DSI du Groupe SIFCA est effectif, en cas d'incident sur le progiciel SAP. ▪ L'appui du consultant ROFF dans la conduite des projets et la résolution des problèmes et améliorations identifiés dans le système. ▪ Les comptes sont clôturés et analysés mensuellement, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies majeures et de les traiter en permanence avant les clôtures à fin juin et fin décembre. ▪ Un appui fonctionnel de la Direction Financière du Groupe SIFCA à la qualité de l'information financière est en place et opérationnel. ▪ Une revue des comptes est réalisée par le comité d'audit, au moins 3 fois par an. ▪ Le dispositif de renforcement de la qualité de l'information financière est en amélioration continue.
Risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables aux activités de la société.	Il s'agit d'un risque de non-conformité à des lois et règlements applicables à la société.	<p>Ce risque est couvert à travers les principaux contrôles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'existence d'un dispositif pour recueillir les évolutions en matière de lois et règlements (contrat avec un cabinet de veille, participation à des organisations professionnelles, etc.) ; ▪ La mise en place d'un dispositif de suivi de la conformité aux lois et règlements, intégré dans le périmètre de certification de la norme ISO 9001 version 2015 ; ▪ L'existence et l'opérationnalité de compétences juridiques et fiscales internes à SAPH, en vue de renforcer les activités de conformité aux lois et règlements au sein de la société ; ▪ L'appui technique des Directions Juridique et Fiscale du Groupe SIFCA dans la mise en œuvre des activités de conformité aux lois et règlements ; ▪ L'existence d'un comité de veille au niveau Groupe SIFCA, en vue de discuter des problématiques de conformité aux lois et règlements dans les entités, dont SAPH. ▪ La définition d'un plan d'actions en vue du renforcement de la conformité aux réglementations de prix de transferts applicables au sein du Groupe. ▪ La mise en œuvre de plans d'actions correctives post-contrôles des administrations

Risques liés aux achats de caoutchouc et aux évolutions relatives au secteur hévéa en Côte d'Ivoire.	Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter l'approvisionnement de la société en matières premières achetées en volumes, en qualité et à un coût de revient garantissant la rentabilité de l'activité.	<p>Les principaux points de contrôle interne mis en œuvre concernant ce risque sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le suivi permanent des faits marquants du secteur, notamment la loi portant réforme de la filière, et les décisions légales et activités concernant les exportations de fonds de tasses ; ▪ L'augmentation des capacités d'usinage en vue d'accroître les parts de marché de la société sur les achats de caoutchoucs aux planteurs, et ainsi, de contribuer, en première ligne, à l'absorption totale de la production de caoutchouc par les usiniers en Côte d'Ivoire ; ▪ La mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion des achats, de suivi des freintes, de suivi du DRC et d'analyse des marges sur achats, en vue de garantir la rentabilité et la pérennité de cette activité dans un contexte de cours du SICOM bas ; ▪ La mise en œuvre de politique de couverture des achats contre les fluctuations de cours du SICOM, en vue de protéger la société contre d'éventuelles pertes pouvant résulter de chutes brutales des cours.
--	---	--

TITRE 3 : AUTRES INFORMATIONS

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux Administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à un total brut de FCFA 192 millions.

3. Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires aux Assemblées Générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Louis BILLON

TEXTE DES RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire Du 14 Juin 2021

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE ETABLIS SELON LE SYSCOHADA

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers établis selon le Syscohada, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat bénéficiaire de **7.493.033.989** Francs CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à [.]

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES IFRS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse établis selon les normes comptables internationales IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 8 665 154 000 Francs CFA.

Cette résolution est adoptée à [.]

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont mentionnées conclues lors des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que la convention suivante conclue durant ledit exercice :

- Convention d'assistance avec la société SIFCA portant sur les domaines juridique, fiscal, douanier, social, administratif, comptable et financier, l'audit interne, le développement stratégique, l'appui logistique, la politique achat, la coordination du pôle d'expertise technique, agronomique et industrielle,

TEXT OF RESOLUTIONS

June 14th, 2021

FIRST RESOLUTION: APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS UNDER REVISED SYSCOHADA STANDARDS

The General Assembly, having reviewed the Board of Directors' management report and the Statutory Auditors' report on the financial statements established under Revised Syscohada standards, approves the financial statements for the financial year ended December 31st, 2020 as presented which show a net profit of **7,493,033,989** CFA francs.

Consequently, it gives the Directors full and unreserved discharge for their management for the past financial year.

This resolution is adopted by [...].

SECOND RESOLUTION: APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS PREPARED UNDER IFRS INTERNATIONAL ACCOUNTING STANDARDS

The Shareholders' Meeting, having reviewed the Board of Directors' supplementary management report of the Statutory Auditors' report on the financial statements under IFRS for the financial year ended December 31st 2020, approves the said financial statements as presented which show a net profit of 8,665,154,000 CFA francs.

This resolution is adopted by [...].

THIRD RESOLUTION: APPROVAL OF CONTRACTS COVERED BY ARTICLES 438 AND SEQUEL OF OHADA UNIFORM ACT;

The General Assembly, after reviewing the Statutory Auditors' special report on the agreements covered by Articles 438 and seq. of the OHADA Uniform Act relating to the law of commercial companies and economic interest groups, approves the agreements mentioned therein concluded during the previous financial years and which effects carried on during the financial year ended December 31st, 2020 as well as the following agreement concluded during the said financial year

- Technical assistance agreement with SIFCA covering legal, tax, customs, human resources, administrative, accounting and financial matters, internal audit, strategic development, logistical support, purchasing policy, coordination of technical, agronomic and

le développement durable, la communication, le recrutement et la gestion de carrière, la gestion des systèmes d'information, la gestion des relations publiques et de l'environnement des affaires, le conseil financier et en matière de politique d'investissement. La convention a pris effet le 1er janvier 2020 pour une durée de 3 ans. L'assistance est rémunérée par application d'un taux journalier marchand.

Cette résolution est adoptée à [.]

QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT - DIVIDENDES

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de :

- ▶ Procéder à une distribution de dividendes pour un montant brut de **3.757 026 735** Francs CFA soit **147** Francs CFA brut par action et
- ▶ Affecter le solde du bénéficiaire soit le montant de 3.736.007.254 Francs CFA en report à nouveau.

Le compte «Report à nouveau» dont le solde précédent était débiteur de **2.526.809.966** Francs CFA présentera suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de **6.262.817.220** Francs CFA.

Cette résolution est adoptée à [.]

CINQUIEME RESOLUTION : INDEMNITES DE FONCTION AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, décide d'allouer aux Administrateurs, à titre d'indemnité de fonction pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un montant brut de 192.176.464 FCFA.

Cette résolution est adoptée à [.]

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

industrial expertise, sustainable development, communication, recruitment and career management, management of information systems, management of public relations and the business environment, and financial and investment policy advice. The agreement took effect on January 1st, 2020 for a period of 3 years. The assistance is valued by application of a commercial per diem rate.

This resolution is adopted by [.]

FOURTH RESOLUTION: ALLOCATION OF INCOME - DIVIDENDS

The General Meeting, approving the Board of Directors' proposal of, decides:

- ▶ To distribute dividends for a gross amount of **3,757,026,735** CFA francs, i.e. a gross value of per share of **147** CFA francs, and
- ▶ To allocate the balance of the profit, i.e. an amount of **3,736,007,254** CFA Francs, to retained earnings.

The account «Carried forward», which previous situation was showing a debit balance of **2,526,809,966** CFA francs will now reflect a credit balance of **6,262,817,220** CFA Francs.

This resolution is adopted by [...].

FIFTH RESOLUTION: DIRECTORS' FEES

The General Meeting decides to allocate to the Directors, as allowances for the financial year ending December 31st, 2020, a gross amount of 192,176,464 FCFA.

This resolution is adopted by [...].

SIXTH RESOLUTION: POWERS TO CARRY OUT FORMALITIES

The General Meeting gives all powers to the bearer of an original, an extract or a copy of the minutes of the deliberations of the present General Meeting for the purpose of carrying out all the required legal formalities.





Siège social : Immeuble Ex SIT,
Rue des Galions zone portuaire
01 BP 1322 Abidjan 01
Tél : + (225) 27 21 75 76 76
Fax : + (225) 27 21 75 76 40
: + (225) 27 21 75 76 42
: + (225) 27 21 75 76 43
E-mail : communication@sifca.ci

